

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3261

3 décembre 2015

SOMMAIRE

AFLESCA Holding s.à r.l.	156484	B&B Gestion S.à r.l.	156482
African Management Group Holding S.A. ..	156484	BE Advisers S.à r.l.	156488
AI Lake (Luxembourg) S.à r.l.	156489	Becatello Luxembourg S.à r.l.	156485
Alex & Calli Technologies Sàrl	156521	Becker & Zaccagnini	156488
Alex & Calli Trading S.à r.l.	156521	Beduza S.A.	156488
Allianz Global Investors Opportunities	156482	Benelisa S.A.	156488
Alluxa	156482	Berenice S.A.	156487
Altice IV S.A.	156489	BKCompta S.à r.l.	156488
Altirian S.A.	156518	Blacksmith Capital S.à r.l.	156485
Alt Properties Mediterranean S.à r.l.	156526	Blue Bird Capital Lux	156527
AmBev Luxembourg	156482	Brassim	156515
Andbank Asset Management Luxembourg ..	156483	Brevan Howard Liquid Portfolio Strategies	156526
Andeuxmille, Sàrl	156487	Bridgepoint Europe IV Investments S.à r.l. ..	156524
Angelberg Sàrl	156487	Bridgepoint Europe V Investments S.à r.l. ..	156486
Ankoay Investment Company SA	156526	Bridgepoint Services S.à r.l.	156524
Apollo Zeus Holdings (Lux) S.à r.l.	156483	Brooklyn Capital S.à r.l.	156485
Arcal S.à r.l.	156526	Brovedani International S.A.	156524
ArcelorMittal WireSolutions	156487	Brovedani International S.A.	156526
Argyle Luxco 1 S.à r.l.	156515	Canyon Holdings S.à r.l.	156505
Argyle Luxco 1 S.à r.l.	156518	Capon Property S.A.	156522
Asia Property Fund IV Feeder S.A. SICAV- SIF	156483	Carcenter S.à r.l.	156524
Atlantic Espace S.à. r.l.	156487	Caudalie International S.à r.l.	156525
Atlas Collection Company S.A.	156489	CDC LUX 1	156525
Atlas Collection Company S.A.	156484	CEES Invest II SARL	156525
ATP Invest S.A.	156489	Chemical Investments Luxembourg S.A. SPF	156528
Augusto S.A.	156486	Cuisine Technology	156525
Auto Service S.à r.l.	156485	Distribution Technique S.A.	156483
Avanteam S.à r.l.	156484	Fuente Services S.A.	156486
Avripark S.à r.l.	156485	Solace S.A., SPF	156482
Bata Brands S.à r.l.	156486		
Bayard Holdings S.A.	156484		

Solace S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2319 Howald, 72, rue Dr J. Peffer.

R.C.S. Luxembourg B 181.520.

—
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167289/9.

(150184266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2015.

Allianz Global Investors Opportunities, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 144.896.

—
Les comptes annuels au 30.06.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 Octobre 2015.

Allianz Global Investors GmbH Luxembourg Branch

Oliver Eis / Ivonne Zunker

Référence de publication: 2015167441/12.

(150184643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Alluxa, Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 168.255.

—
Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12.10.2015.

ALLUXA S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2015167443/12.

(150185136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

AmBev Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 174.452.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167449/9.

(150185377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

B&B Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, 22, zone Industrielle Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 190.301.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour B&B Gestion sàrl

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015167503/12.

(150185261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Andbank Asset Management Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 147.174.

—
Dépôt rectificatif du document déposé en date du 01/07/2015. Référence: L150113813

«Le mandat de M. Attilio Femiano-Chille comme délégué à la gestion journalière a pris effet le 9 juillet 2014, pour une durée indéterminée.»

Luxembourg, le 12 octobre 2015.

Référence de publication: 2015167450/11.

(150185465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Apollo Zeus Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 181.144.

—
Par résolutions prises en date du 30 septembre 2015 l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Jessica Camilleri, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

2. Acceptation de la démission de Joanna Gosselin, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 21 août 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2015.

Référence de publication: 2015167454/15.

(150185166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Asia Property Fund IV Feeder S.A. SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 80, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 194.455.

—
Veuillez noter que le réviseur d'entreprises agréé, PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative avait changé sa forme sociale de société à responsabilité limitée en société coopérative avec prise d'effet au 30 juin 2012. En outre, son siège social avait été transféré du 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg, au 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, avec date d'effet au 20 octobre 2014.

Luxembourg, le 12 octobre 2015.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2015167463/14.

(150184794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Distribution Technique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 16-18, rue d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 49.069.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015167615/14.

(150185053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Atlas Collection Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 171.845.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12.10.15.

Référence de publication: 2015167469/10.

(150184965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

AFI.ESCA Holding s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 21, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 175.720.

Le Bilan abrégée et les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 8 octobre 2015.

Référence de publication: 2015167470/11.

(150184688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

African Management Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 105.570.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015167471/10.

(150185172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Bayard Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 76.806.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Octobre 2015.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Represented by Severine Canova

Director

Référence de publication: 2015167510/13.

(150184781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Avanteam S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4966 Clemency, 20, rue de Fingig.
R.C.S. Luxembourg B 156.495.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167501/10.

(150185208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Auto Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 19, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 129.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015167498/10.

(150185051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Avripark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5576 Remich, 40, chemin des Vignes.

R.C.S. Luxembourg B 130.750.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2015167502/10.

(150184788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Becatello Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.030.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 158.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167504/9.

(150184635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Blacksmith Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NOK 525.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 173.182.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167505/9.

(150185379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Brooklyn Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 165.250.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 30 septembre 2015:

- Le mandat de FPS Audit & Expertise S.à r.l. de 19, Rue Eugène Ruppert L-1026 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de FPS Audit & Expertise S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2015167508/16.

(150185364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Augusto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 175.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167497/9.

(150184713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Bridgepoint Europe V Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 191.862.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} octobre 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission, avec effet au 1^{er} octobre 2015, de Monsieur Michaël Goosse, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, de son poste de gérant.

2. Nomination de Monsieur Nicolas Poncelet, né le 16 juin 1979 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 1^{er} octobre 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167507/16.

(150184673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Bata Brands S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 92.292.

—
Dépôt rectificatif suite au dépôt référencé L150137052 daté du 28/07/2015

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BATA BRANDS S. à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015167509/12.

(150184085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Fuente Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 149.906.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 1^{er} juin 2015 que:

- le mandat d'Administrateur A, Hendrika Vanthuyne, est renouvelé avec effet au 1^{er} juin 2015, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2018.

- le mandat d'Administrateur B, Laurent Cooreman, est renouvelé avec effet au 1^{er} juin 2015, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2018.

- le mandat d'Administrateur Marc Legrand est renouvelé avec effet au 1^{er} juin 2015, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2018.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2015.

Pour Fuente Services S.A.

Référence de publication: 2015167679/17.

(150184605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

ArcelorMittal WireSolutions, Société Anonyme.

Siège social: L-7769 Bissen, route de Finsterthal.

R.C.S. Luxembourg B 5.789.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167458/9.

(150185190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Andeuxmille, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.130.

—

Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2015.

Référence de publication: 2015167481/10.

(150185121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Angelberg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 82.381.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167482/9.

(150184648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Berence S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 126.768.

—

Les administrateurs Madame Nathalie PRIEUR, Monsieur Jeannot DIDERRICH et Monsieur Brunello DONATI, ainsi que le commissaire aux comptes BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l. démissionnent avec effet immédiat de leurs mandats pour la société BERENICE S.A. inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous n°B 126768

Luxembourg, le 12 octobre 2015.

Benoy Kartheiser Management S.à r.l.

Référence de publication: 2015167517/13.

(150184742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Atlantic Espace S.à. r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 135.026.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2015

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert SCHMITZ en tant que Gérant de la société, à la date du 21 mai 2015.

Acceptation de la nomination de la société FMS SERVICES S.A., siège social au 3 avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, comme nouveau Gérant de la société, avec effet au 21 mai 2015.

Pour la société

ATLANTIC ESPACE S.à.r.l.

Référence de publication: 2015167494/13.

(150184719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Becker & Zaccagnini, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9050 Ettelbruck, 9, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 123.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167512/9.

(150184715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Beduza S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8612 Pratz, 42, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 164.261.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167513/9.

(150184714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Benelisa S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 159.243.

Les comptes annuels au 31-12-2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167516/9.

(150185501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

BKCompta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5670 Altwies, 10A, route de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 148.536.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2015.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2015167519/11.

(150185405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

BE Advisers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 157.044.

EXTRAIT

En date du 9 octobre 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission, avec effet au 9 octobre 2015, de Monsieur Michaël Goosse, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, de son poste de gérant.

2. Nomination de Monsieur Nicolas Poncet, né le 16 juin 1979 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 9 octobre 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167511/16.

(150185338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Atlas Collection Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 171.845.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12.10.15.

Référence de publication: 2015167468/10.

(150184964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Al Lake (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand Rue.
R.C.S. Luxembourg B 191.802.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 8 octobre 2015 d'accepter la démission de Madame Sabina Maria DZIURMAN en tant que gérant de la Société avec effet au 23 septembre 2015 et de nommer en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 23 septembre 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- Monsieur Paul NABAVI, né le 30 octobre 1959 à Reading, Royaume-Uni, résidant professionnellement à 1, Cottenden Road, New House Farm, TN5 FDX Stonegate, East Sussex, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 octobre 2015.

Référence de publication: 2015167472/15.

(150184912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

ATP Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 1, Hauptstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 169.611.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire en date du 11 septembre 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société tenue de manière extraordinaire en date du 11 septembre 2015 a décidé de renouveler le mandat de Commissaire de la société THE CLOVER S.A. (siège social: 6, rue d'Arlon, L-8399 Windhof, Numéro du Registre de Commerce et des Sociétés: B 149293) et ce, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167496/13.

(150185491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Altice IV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 124.272.

In the year two thousand and fifteen, the twenty-ninth of September.

Before us, Maître Jacques KESSELER, notary, residing in Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

UPPERNEXT LIMITED PARTNERSHIP INCORPORATED, a Limited Partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at 11 New Street, St Peter Port, Guernsey GY1 2PF, registered with the Register of Limited Partnership of the island of Guernsey under the number 1349, dully represented by its General Partner, UPPER-NEXT GP LIMITED, incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at 11 New Street, St Peter Port, Guernsey GY1 2PF, registered with the Register of Limited Partnership of the island of Guernsey under the number 52144 ("Uppernext"),

hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, notary clerk, with professional address at 13, route de Luxembourg, L-4761 PETANGE, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal (the "Proxy").

Such proxy after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of Uppernext LP and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Uppernext, represented as stated above, has requested the undersigned notary to act that it is the sole shareholders (the “Sole Shareholder”) of ALTICE IV S.A., a société anonyme, having its registered office at 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.272, incorporated by a deed enacted by Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, dated 1 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, number 624 dated 17 April 2007 and which articles of association have been modified for the last time by a deed enacted by Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, dated 9 December 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, number 122 dated 21 January 2009 (the “Company”).

The appearing party, represented as stated above, has requested, in its quality of Sole Shareholder of the Company, the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to decrease the nominal value of the three hundred and twenty-two (322) shares of the Company with currently a nominal value of three hundred and ten Euros (EUR 310.-) each to one Cent (EUR 0.01) each and so that the current share capital of the Company in an amount of ninety-nine thousand eight hundred and twenty Euros (EUR 99,820.-) will then be represented by nine million nine hundred eighty-two thousand (9,982,000) shares with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to create two classes of Shares namely the class A shares (the “Class A Shares”) and class B shares (the “Class B Shares”), and to convert the 9,982,000 current shares of the Company into 9,982,000 Class A shares.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company in an aggregate amount of three hundred sixty-five thousand two hundred ninety-one Euros and fifty-seven cents (EUR 365,291.57) so as to bring it from its current amount of ninety-nine thousand eight hundred and twenty Euros (EUR 99,820.-) divided into 9,982,000 (nine million nine hundred and eighty-two thousand) Class A Shares with a par value of EUR 0.01 (one Cent) each, to the amount of four hundred sixty-five thousand one hundred eleven Euros and fifty-seven cents (EUR 465,111.57) by the issuance of an aggregate number of 36,529,157 (thirty-six million five hundred twenty-nine thousand one hundred fifty-seven) new Class A Shares (the “New Class A Shares”), having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

Subscription - Payment

Uppernext, prenamed, through its proxy holder resolve to subscribe to all the New Class A Shares, and to fully pay them up at their nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, having an aggregate value of three hundred sixty-five thousand two hundred ninety-one Euros and fifty-seven cents (EUR 365,291.57), by incorporation, up to the amount of three hundred sixty-five thousand two hundred ninety-one Euros and fifty-seven cents (EUR 365,291.57) of the claim which is certain, of a fixed amount and due, held by Uppernext against the Company (the “Contributed Claim 1”).

According to the valuation report (the “Report”) issued on 24 September 2015 by Osiris Audit & Associés, having its registered office at 283, route d’Arlon, L-8011 Strassen, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 185.264 (“OAA”), the value of the Contributed Claim 1, amounts to three hundred sixty-five thousand two hundred ninety-one Euros and fifty-seven cents (EUR 365,291.57).

The conclusions of the auditor of the Company are the following:

“Based on the verifications carried out as described above, nothing has come to our attention to indicate that the value of the contribution does not correspond at least to the number and the nominal value of the shares to be issued in counterpart.”

COMPLETION OF THE CONTRIBUTION

Uppernext, declare through its Proxyholders, that:

(i) it is the sole owner of the Contributed Claim 1 and hold the power to transfer this one, which one is legally and conventionally freely transferable;

(ii) the Contributed Claim 1 have therefore not been transferred and no person or entity other than he has rights to the Contributed Claim 1; and

(iii) any additional formalities are underway in the jurisdiction in which is located the Contributed Claim 1 to validly conduct and formalize its contribution and make it effective anywhere and toward any third party.

The copy of the Report, after having been signed ne varietur by the Proxyholder (as defined hereafter) and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Thereupon, the members’ meeting resolves to accept the said subscription and payment and to allot all the New Class A Shares to Uppernext.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company in an aggregate amount of twenty-four thousand four hundred seventy-nine Euros and fifty-six cents (EUR 24,479.56) so as to bring it from its current amount of four hundred sixty-five thousand one hundred eleven Euros and fifty-seven cents (EUR 465,111.57) divided into 46,511,157 Class A Shares (forty-six million five hundred eleven thousand one hundred fiftyseven) with a par value of EUR 0.01 (one Cent) each, to the amount of four hundred eighty-nine thousand five hundred ninety Euros and thirteen cents (EUR 489,590.13) by the issuance of an aggregate number of 2,447,956 (two million four hundred forty-seven thousand nine hundred and fifty-six) new Class B Shares (the “New Class B Shares”), having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each, together with the payment of a global share premium of one million four hundred seventy-five thousand five hundred twenty Euros and forty-four cents (EUR 1,475,520.44).

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, acting in her capacity as duly appointed attorney in fact of Mr. Bernard Mourad, corporate director, born on 2 October 1974 in Ajaltoun (Lebanon) having his address at 161, avenue Victor Hugo, 75116 Paris, France, here represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde (the “Proxyholder”), by virtue of a proxy given under private seal, being understood that the Proyholder may not be considered as a shareholder.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Proxyholder resolves to subscribe to all the New Class B Shares, and to fully pay them up at their nominal value of one Cent (EUR 0.01) each, having an aggregate value of twenty-four thousand four hundred seventy-nine Euros and fifty-six cents (EUR 24,479.56), together with the Share Premium, in the amount of one million four hundred seventy-five thousand five hundred twenty Euros and forty-four cents (EUR 1,475,520.44), by incorporation, up to the amount of one million five hundred thousand Euros (EUR 1,500,000.-) of the claim which is certain, of a fixed amount and due, held by Mr. Bernard Mourad against the Company (the “Contributed Claim 2”).

According to the Report, the value of the Contributed Claim 2, amounts to one million five hundred thousand Euros (EUR 1,500,000.-).

The conclusions of the auditor of the Company are the following:

“Based on the verifications carried out as described above, nothing has come to our attention to indicate that the value of the contribution does not correspond at least to the number and the nominal value of the shares to be issued in counterpart.”

COMPLETION OF THE CONTRIBUTION

Mr. Bernard Mourad, declares through his Proxyholder, that:

(iv) he is the sole owner of the Contributed Claim 2 and holds the power to transfer this one, which one is legally and conventionally freely transferable;

(v) the Contributed Claim 2 have therefore not been transferred and no person or entity other than he has rights to the Contributed Claim 2; and

(vi) any additional formalities are underway in the jurisdiction in which is located the Contributed Claim 2 to validly conduct and formalize his contribution and make it effective anywhere and toward any third party.

The copy of the Report, after having been signed ne varietur by the Proxyholder (as defined hereafter) and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Thereupon, the members’ meeting resolves to accept the said subscription and payment and to allot all the New Class B Shares to Mr. Bernard Mourad.

Fifth resolution

The Sole Shareholder, after having reviewed the report made by the directors of the Company for the purposes of article 32-3 (5) of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915 (the “Board Report”), resolves to approve it.

Sixth resolution

The Sole Shareholder, after having reviewed the Board Report, resolves to authorize the board of directors of the Company, for a period of five (5) years from the date of the publication of these resolutions, to increase the share capital of the Company in whole or in part on one or more occasions by a maximum amount of two million euro (EUR 2,000,000.-) by the issue of class A shares or class B shares against payment in cash or in kind or against an incorporation of share premium, account 115, distributable reserves or retained earnings.

Seventh resolution

As a consequence of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend and restate the articles of association of the Company so that it can be read as follows:

ARTICLES OF ASSOCIATION

Chapter I - Form, Name, Corporate object, Duration, and Registered office

1. Art. 1. Form. There exists a public limited liability company, which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (the “Company”), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association (the “Articles”).

2. Art. 2. Name. The Company shall bear the name “Altice IV S.A.”.

3. Art. 3. Corporate object.

3.1 The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3.2 The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever type or origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and intellectual property rights, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and intellectual property rights developed. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities) or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3 The Company may borrow in any form by way of private placements or public offer. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities.

3.4 In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its corporate object or which are liable to promote its development.

4. Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

5. Art. 5. Registered office.

5.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

5.2 It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Director (as defined below) or the Board of Directors (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders or the sole shareholder, as required by the then applicable provisions of the Law.

5.3 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Chapter II - Share capital, Shares and transfer of shares

6. Art. 6. Share capital.

6.1 The share capital is set at four hundred sixty-five thousand one hundred eleven Euros and fifty-seven cents (EUR 489,591.13) represented by forty-six million five hundred eleven thousand one hundred fifty-seven (46,511,157) class A shares (the “Class A Shares”) with a nominal value of one Cent (EUR 0.01) each and two million four hundred fortyseven thousand nine hundred and fifty-six (2,447,956) class B shares (the “Class B Shares”) with a nominal value of one Cent (EUR 0.01), fully paid up.

6.2 The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders’ meeting, in accordance with Article 23.12.

6.3 The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles. The Sole Director or the Board of Directors will have to be authorised by the shareholders’ meeting acting in accordance with Article 23.11 to proceed to such a repurchase. In any case, the repurchase cannot result in reducing the net assets of the Company below the aggregate amount of the subscribed capital and the reserves which may not be distributed under the Law and the Articles.

7. Art. 7. Authorized share capital.

7.1 The authorized and unissued share capital of the Company is set at two million Euros (EUR 2,000,000.-) (the “Authorized Share Capital”).

7.2 The Board of Directors is authorized, during a period starting on the publication date of the resolutions approving the authorized capital in the Luxembourg official gazette (Mémorial C) and ending five (5) years after the date of such publication:

(i) to issue in one or several times, within the limits of the Authorized Share Capital, two million (2,000,000.-) Shares (which are redeemable ab initio), with a par value of one Cent (EUR 0.01) each (the “Authorized Shares”);

(ii) determine the place and date of the issue (or any successive issue) and the terms and conditions of the subscription for Class A Shares and/or Class B Shares, as the case may be;

(iii) determine the allocation of the subscription price for Class A Shares and/or Class B Shares between the share capital, share premium and/or any other reserve account of the Company;

(iv) limit and/or withdraw the preferential subscription rights of any existing Shareholder in case of an issuance of Class A Shares and/or Class B Shares, as the case may be; and

(v) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register to reflect the amendment accordingly.

7.3 Such issuance may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Board of Directors may determine. More specifically in respect to the subscription and payment of the Authorized Shares, the Board of Directors may determine (i) the terms and conditions of the Authorized Shares to be subscribed and issued, (ii) to what extent the payment of the Authorized Shares is acceptable either in cash or assets other than cash and (iii) how the Authorized Shares will be allocated among the shareholders. Further, the Board of Directors may determine whether maintain or to eliminate the preferential subscription rights of the shareholders.

7.4 The Board of Directors may delegate to any duly authorized officer of the Company or to any other duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Authorized Shares. After each increase performed in the legally required form by the Board of Directors within the limits of the Authorized Share Capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment by the Board of Directors.

8. Art. 8. Form of the shares. The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholders and subject to legal conditions.

9. Art. 9. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Sole Director or the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

10. Art. 10. Share premium account. In addition to the share capital, there may be set up for each class of Shares (ie the Class A Shares and/or the Class B Shares) a premium account into which any payment of premium on any share of the relating class of shares in addition to its nominal value is transferred. Any amount of share premium to be paid on a certain class of shares shall remain attached to such class of shares and shall be allocated to a special reserve to be designated either as the Class A Shares Premium Account or the Class B Shares Premium Account. The amounts allocated to a specific Shares Premium Account may be used to provide for the payment to the corresponding class of Shares to which such account is attached and which the Company may redeem from its relating shareholders, to offset any net realized losses, to make distributions to the relating shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

11. Art. 11. Shareholders' rights.

11.1 All shares have equal economic and voting rights (except otherwise specified in the Articles or provided by law or by the shareholders agreement).

11.2 Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits in accordance with Article 26.

11.3 Each share entitles its holder to a preferential subscription right as provided for by the Law or specified in the Articles or in the shareholders agreement.

12. Art. 12. Shares indivisibility. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

13. Art. 13. Transfer of shares.

13.1 The shares are freely transferable.

13.2 Transfer of registered shares shall be carried out in compliance with the provisions of Article 40 of the Law. Transfer of bearer shares shall be carried out in compliance with the provisions of Article 42 of the Law.

Chapter III - Management

14. Art. 14. Board of directors.

14.1 The Company is managed by a board of directors composed of at least three (3) members (the "Board of Directors"), who are appointed for a period not exceeding six (6) years. The directors will be appointed as A directors (the "A Directors") and as B directors (the "B Directors" together with the A Directors, the "Directors"). In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole Director (the "Sole Director") who assumes all the rights, duties and liabilities of the Board of Directors.

14.2 The Director(s) may either be individuals or legal entities. Where a legal entity is appointed as Director, it shall designate a permanent representative to exercise that duty in the name and for the account of the legal entity. If the permanent representative is momentarily unavailable, he may momentarily delegate his powers to another representative of the legal entity acting as Director of the Company.

14.3 The number of Directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

14.4 The Director(s) need not be shareholders. The Director(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

14.5 In case of vacancy of the office of one or more Director(s) appointed by the general meeting of the shareholders, the remaining Director(s) so appointed may (by a simple majority vote) fill the vacancy on a provisional basis. In such circumstances, the next general meeting shall make the final appointment.

15. Art. 15. Powers of the sole director or the board of directors.

15.1 In dealing with third parties, the Sole Director or the Board of Directors shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

15.2 All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Director or the Board of Directors.

16. Art. 16. Delegation and agent - Daily management.

16.1 The Sole Director or the Board of Directors may delegate his/her/its/their powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) and shall determine the agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of representation and any other relevant conditions of this agency.

16.2 The Sole Director or the Board of Directors may delegate the daily management of the Company to one or several daily managers (each a "Daily Manager") and shall determine the Daily Manager's responsibilities and remuneration (if any), the duration of representation and any other relevant conditions of this agency. The Daily Manager may be a director, officer, manager or other agent of the Company and he does not need to be a shareholder of the Company. The Daily Manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of the Sole Director or the Board of Directors.

17. Art. 17. Representation of the company.

17.1 Towards third parties, the Company shall be bound by (i) the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, (ii) by the joint signature of one (1) A Director and one (1) B Director, or (iii) the single or joint signature of any person(s) to whom such signatory power has been delegated.

17.2 If one of the Directors of the Company is a legal entity and a permanent representative has been appointed in compliance with the Law, the signature of the permanent representative will be assimilated to the signature of the legal entity appointed as Director of the Company. The representation power of the permanent representative vis-à-vis third parties is not exclusive. The legal entity acting as Director of the Company may be validly represented vis-à-vis third parties by the signature(s) of any of its representatives as provided for in its by-laws and any applicable law.

17.3 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a Daily Manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the Daily Manager, but only within the limits of such power.

18. Art. 18. Meeting of the board of directors.

18.1 The Board of Directors will elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among Directors present at the meeting. The chairman shall have no casting vote.

18.2 The Board of Directors may elect a secretary who needs not be a Director or a shareholder of the Company.

18.3 The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any two (2) Directors. The Board of Directors shall meet as often as the Company's interest so requires at the place indicated in the convening notice.

18.4 Written notice, whether in original, by facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Directors shall be given to all Directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Directors.

18.5 No such convening notice is required if all the members of the Board of Directors are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by facsimile or e-mail, of each member of the Board of Directors.

18.6 A Director may be represented at the Board of Directors by another Director of any category, and a Director may represent several Directors of any category.

18.7 The Board of Directors may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one A Director and one B Director, and any decision taken by the Board of Directors shall require a simple majority including at least the favourable vote of one A Director and one B Director.

18.8 One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

18.9 A written decision, approved and signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single

document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Directors. The date of the written resolutions will be the date of the last signature of a Director on a copy of the present written resolutions.

18.10 For each meeting of the Board of Directors, written minutes of a meeting shall be prepared, signed by all Directors present or represented at the meeting and stored at the registered office of the Company.

18.11 Extracts of the minutes of the meeting of the Board of Directors shall be certified by any Director or by any person nominated by any Director.

19. Art. 19. Liability of the directors. The Directors assume, by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by her/him/them in the name of the Company.

Chapter IV - Audit

20. Art. 20. Auditor.

20.1 The Company is supervised by one or more statutory auditor(s) or if required by law by one or more certified independent auditor(s).

20.2 The general meeting of shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the statutory auditor(s) are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.

20.3 The statutory auditor(s) is / are re-eligible. The statutory auditor(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

20.4 The certified independent auditors are appointed by the general meeting of shareholders. Their remuneration and the term of their office are provided for in a services agreement. The certified independent auditor(s) is / are re-eligible. The certified independent auditor(s) may be dismissed at any time, with cause, by a resolution of the shareholders.

Chapter V - Shareholders' meetings

21. Art. 21. Single shareholder or shareholders.

21.1 If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

21.2 In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his/its shareholding.

22. Art. 22. Powers of the shareholders' meeting. The general meeting shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

23. Art. 23. Meeting of the shareholders.

23.1 The shareholders' meeting shall be held upon notice by the Board of Directors or by the statutory auditor(s).

23.2 The Board of Directors or the Sole Director shall convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company demand so, provided they make a written demand and expose the agenda.

23.3 A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written demand no later than five (5) days prior to the meeting.

23.4 Notification letters for each shareholders' meeting shall mention the agenda of the meeting.

23.5 Provided that all shares are nominative, notifications may be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

23.6 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

23.7 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three (3) boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

23.8 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

23.9 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a shareholder.

23.10 Each share entitles its holder to one vote.

23.11 Except as otherwise required by the Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

23.12 Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is present or represented and provided that the agenda priorly indicated the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Law and the Articles. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes cast.

23.13 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter VI - Accounting year and annual accounts

24. Art. 24. Accounting year. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

25. Art. 25. Annual accounts and annual general meeting of shareholders.

25.1 The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the last Monday of Mai, at 11 a.m.. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

25.2 At the end of each accounting year, the Sole Director or the Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company to the auditor (s) who shall make a report containing comments on such documents.

25.3 The delegation of the day to day management of the Company in favour of a member of the Board of Directors shall entail the obligation for the Board of Directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages (if any) granted to the Daily Manager.

26. Art. 26. Allocation of profits and interim dividends.

26.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

26.2 Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital.

26.3 The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company in compliance with Article 23.11.

26.4 The Sole Director or the Board of Directors may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year in accordance with the provisions of the Law.

Chapter VII - Liquidation and dissolution

27. Art. 27. Liquidation.

27.1 The liquidation of the Company shall be decided by the shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions and these Articles.

27.2 At the time of winding up the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

27.3 At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with Article 26.3.

28. Art. 28. Dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.

Chapter VIII - Applicable law

29. Art. 29. Reference is made to the provisions of the shareholders agreement and of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles."

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to grant individual power to any director of the Company acting alone and with full power of substitution, to update the Company's shares register.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified that the conditions provided for in article 26 of the Law, have all been complied with.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person the present deed is worded in French, followed by an English version; at the request of the same appearing person, in case of discrepancies between the French and the English texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarized deed was drawn up in Pétange on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, the said appearing person signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

En l'an deux mille quinze, le vingt-neuf septembre,

Par-devant nous, Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

UPPERNEXT LIMITED PARTNERSHIP INCORPORATED, un Limited Partnership constitué selon les lois de Guernesey, dont le siège social est situé à 11 New Street, St Peter Port, Guernesey GY1 2PF, immatriculé auprès du Register of Limited Partnership of the Island of Guernesey sous le numéro 1349, dûment représentée par son General Partner, UPPERNEXT GP LIMITED, constitué selon les lois de Guernesey, dont le siège social est situé à 11 New Street, St Peter Port, Guernesey GY1 2PF, immatriculé auprès du Register of Limited Partnership of the Island of Guernesey sous le numéro 52144 («Uppernext LP»).

Ici représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 13, route de Luxembourg, L-4761 PETANGE, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration ayant été signée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom d'Uppernext LP et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Uppernext, représentée tel que décrit ci-dessus, a prie le notaire d'acter ce qui suit:

Uppernext est l'actionnaire unique (l'«Actionnaire Unique») de la société Altice IV S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.272, constituée par acte notarié reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 1^{er} février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 624 du 17 avril 2007 (la «Société»), dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg en date du 9 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 122 du 21 janvier 2009.

L'Actionnaire Unique a ensuite demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier la valeur nominale des trois cent vingt-deux (322) actions de la Société pour la porter de son montant de trois cent dix euro (EUR 310,-) chacune à un montant d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, de sorte que le capital social de la Société soit dorénavant représenté par neuf millions cinq cent quatre-vingt-deux mille (9.982.000) actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Existantes»).

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'approuver la création de deux catégories d'actions, à savoir les actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A») et les actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B») ainsi que de convertir les 9.982.000 (neuf millions cinq cent quatre-vingt-deux mille) Actions Existantes en 9.982.000 (neuf millions cinq cent quatre-vingt-deux mille) Actions de Catégorie A, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 365.291,57 (trois cent soixante-cinq mille deux cent quatre-vingt-onze euros et cinquante-sept centimes d'euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 99.820,- (quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent vingt euros) divisé en 9.982.000 (neuf millions cinq cent quatre-vingt-deux mille) Actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime d'euro) chacune, à un montant de EUR 465.111,57 (quatre cent soixante-cinq mille cent onze euros et cinquante-sept centimes d'euros) par l'émission de 36.529.157 (trente-six millions cinq cent vingt-neuf mille cent cinquante-sept) nouvelles actions de Catégorie A ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime d'euro) chacune (les «Nouvelles Actions de Catégorie A»).

Souscription - Libération

Comparaît alors Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire spécial d'Uppernext, en vertu d'une procuration pré-mentionnée, étant précisé que le mandataire ne sera pas considéré comme actionnaire.

Le mandataire déclare souscrire au nom et pour le compte d'Uppernext aux Nouvelles Actions de Catégorie A et de les libérer intégralement par l'apport d'une créance certaine, liquide et éligible d'une valeur de EUR 365.291,57 (trois cent soixante-cinq mille deux cent quatre-vingt-onze euros et cinquante-sept centimes d'euros) détenue par Uppernext à l'encontre la Société (la «Créance Apportée 1»).

La preuve de l'existence et de la valeur de la Créance Apportée a été fournie à Osiris Audit & Associés S.à r.l., ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185.264 («Osiris»), et d'après le rapport d'évaluation émis le 24 septembre 2015 (le «Rapport»), la valeur totale de la créance apportée s'élève au moins à EUR 365.291,57 (trois cent soixante-cinq mille deux cent quatre-vingt-onze euros et cinquante-sept centimes d'euros).

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur la base de nos travaux, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur de l'apport ou des éléments acquis dans le cadre de l'augmentation de capital ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.».

Réalisation de l'apport

L'Actionnaire Unique déclare, par le biais du mandataire, que:

(i) il est le seul propriétaire de la Créance Apportée 1 et possède le pouvoir d'aliéner celle-ci, étant légalement et conventionnellement librement transférable; et

(ii) la Créance Apportée 1 n'a, en conséquence, pas été transférée et aucune personne physique ou morale autre que lui ne dispose de droits sur la Créance Apportée 1;

(iii) toute les formalités additionnelles sont en cours dans la juridiction dans laquelle se situe la Créance Apportée 1 en vue de valablement réaliser et formaliser son apport et de rendre celui-ci efficace partout et envers tout tiers.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 24.479,56 (vingt-quatre mille quatre cent soixante-dix-neuf euros et cinquante-six centimes d'euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 465.111,57 (quatre cent soixante-cinq mille cent onze euros et cinquante-sept centimes d'euros) divisé en 46.511.157 (quarante-six million cinq cent onze mille cent cinquante-sept) Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime d'euro) chacune, à un montant de EUR 489.591,13 (quatre cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et treize centimes d'euros) par l'émission de 2.447.956 (deux millions quatre cent quarante-sept mille neuf cent cinquante-six) nouvelles Actions de Catégorie B ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un centime d'euro) chacune (les «Nouvelles Actions de Catégorie B»), avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total d'un million quatre cent soixante-quinze mille cinq cent vingt euros et quarante-quatre centimes d'euro (EUR 1.475.520,44).

Souscription - Libération

Comparaît ensuite Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, précitée, agissant en sa qualité de mandataire spécial, dûment mandatée, de M. Bernard MOURAD, administrateur de sociétés, né le 2 octobre 1974 à Ajaltoun (Liban), demeurant au 161, avenue Victor Hugo, 75116 Paris, France, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, étant précisé que le mandataire ne sera pas considéré comme actionnaire.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Le mandataire, agissant au nom de M. MOURAD, décide de souscrire aux 2.447.956 (deux millions quatre cent quarante-sept mille neuf cent cinquante-six) nouvelles Actions de Catégorie B et les libérer intégralement à leur valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de EUR 24.479,56 (vingt-quatre mille quatre cent soixante-dix-neuf euros et cinquante-six centimes d'euro), ensemble avec une prime d'émission, d'un montant d'un million quatre cent soixante-quinze mille cinq cent vingt euros et quarante-quatre centimes d'euro (EUR 1.475.520,44), par l'apport d'une créance certaine, liquide et éligible d'une valeur de EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros) détenue par M. MOURAD à l'encontre la Société (la «Créance Apportée 2»).

La preuve de l'existence et de la valeur de la Créance Apportée 2 a été fournie à Osiris, et d'après le Rapport, la valeur totale de la créance apportée s'élève au moins à EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros).

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur la base de nos travaux, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur de l'apport ou des éléments acquis dans le cadre de l'augmentation de capital ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.».

Réalisation de l'apport

M. MOURAD déclare, par le biais du mandataire, que:

- (i) il est le seul propriétaire de la Créance Apportée 2 et possède le pouvoir d'aliéner celle-ci, étant légalement et conventionnellement librement transférable; et
- (ii) la Créance Apportée 2 n'a, en conséquence, pas été transférée et aucune personne physique ou morale autre que lui ne dispose de droits sur la Créance Apportée 2;
- (iii) toutes les formalités additionnelles sont en cours dans la juridiction dans laquelle se situe la Créance Apportée 2 en vue de valablement réaliser et formaliser son apport et de rendre celui-ci efficace partout et envers tout tiers.

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique, après avoir revu le rapport préparé par les administrateurs de la Société dans le cadre de l'article 32-3 (5) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (le «Rapport du Conseil»), décide de l'approuver

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique, après avoir revu le Rapport du Conseil, décide d'autoriser le conseil d'administration de la Société, pour une période de cinq (5) ans à compter de la date de la publication des présentes résolutions, d'augmenter le capital social de la Société, en tout ou en partie en une ou plusieurs fois à hauteur d'un montant maximum de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) par l'émission d'Actions de Catégorie A ou de Catégorie B payable en numéraire, par apport en nature ou par l'incorporation de prime d'émission, compte 115, réserves distribuables ou bénéfices reportés.

Septième résolution

L'Actionnaire Unique décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société afin de leur donner le contenu suivant:

STATUTS

Chapitre I^{er} - Forme, Nom, Objet Social, Durée et siège social

1. Art. 1^{er}. Forme. Il existe une société anonyme qui est régie par les lois relatives à une telle entité (la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

2. Art. 2. Dénomination. La Société sera dénommée «Altice IV S.A.».

3. Art. 3. Objet social.

3.1 La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise quelle que soit sa forme, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ses participations, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3.2 La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute sorte et de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et mettre en valeur ces titres et droits de propriété intellectuelle. La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou faisant partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses actionnaires ou entités affiliées) ou à toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses actifs.

3.3 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, par voie de placements privés ou d'offre publique. Elle peut procéder à l'émission d'obligations et d'autres titres représentatifs de créances, convertibles ou non.

3.4 La Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social ou qui favorisent son développement.

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Art. 5. Siège social.

5.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

5.2 Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision de l'Administrateur Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil d'Administration (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ou de l'actionnaire unique, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

5.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II - Capital social, Actions et transfert d'actions

6. Art. 6. Capital social.

6.1 Le capital social de la Société s'élève à quatre cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-onze euros et treize centimes d'euros (EUR 489.591,13) représenté par quarante-six millions cinq cent onze mille cent cinquante-sept (46.511.157) actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A») d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, et par deux millions quatre cent quarante-sept mille neuf cent cinquante-six (2.447.956) actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B») d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, entièrement libérées.

6.2 Le montant du capital social pourra être modifié à tout moment par décision de l'actionnaire unique ou par décision de l'assemblée générale, tel que prévu par l'Article 23.12.

6.3 La Société peut racheter ses actions dans les limites prévues par la Loi et les Statuts. L'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration pourra être autorisé à procéder à un tel rachat sur autorisation de l'assemblée générale des actionnaires prise conformément aux dispositions de l'Article 23.11. Un tel rachat ne pourra en aucun cas avoir pour effet que l'actif net de la Société devienne inférieur au montant de son capital souscrit, augmenté des réserves que la Loi ou les Statuts ne permettent pas de distribuer.

7. Art. 8. Capital autorisé.

7.1 Le capital social autorisé et non-émis de la Société est fixé à deux millions d'Euros (EUR 2.000.000,-) (le «Capital Autorisé»).

7.2 Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période qui débute à compter de la publication des résolutions approuvant le capital autorisé dans le journal officiel de Luxembourg (Mémorial C) et se terminant cinq (5) ans après cette date de publication à,

(i) émettre en une ou plusieurs fois, dans les limites du Capital Autorisé, deux cent millions (200.000.000) d'Actions (lesquelles sont rachetables ab initio), d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Autorisées»);

(ii) déterminer le lieu et la date de l'émission (ou tout autre émission successive) et les conditions et modalités de la souscription des Actions de Catégorie A et/ou des Actions de Catégorie B, le cas échéant;

(iii) déterminer l'allocation du prix de souscription des Actions de Catégorie A et/ou des Actions de Catégorie B au capital social, primes d'émission et/ou tout autre compte de réserve de la Société;

(iv) restriction et/ou du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants dans le cas de l'émission d'Actions de Catégorie A et/ou d'Actions de Catégorie B, le cas échéant;

(v) enregistrer chaque augmentation de capital par acte notarié et modifier le registre d'action afin de refléter les modifications en conséquence.

7.3 Une telle émission s'effectuera selon les conditions et modalités déterminées par le Conseil d'Administration. Notamment en ce qui concerne les modalités de souscription et de paiement des Actions Autorisées, le Conseil d'Administration déterminera (i) les conditions et modalités de souscription et d'émission des Actions Autorisées, (ii) les modalités de leur paiement (en espèce ou en nature), (iii) les modalités d'attribution des Actions Autorisées entre les actionnaires. Et plus spécifiquement, le Conseil d'Administration déterminera s'il convient de maintenir ou supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires.

7.4 Le Conseil d'Administration pourra déléguer à tout employé désigné de la Société ou à toute autre personne dûment autorisée le droit d'accepter les souscriptions et le paiement des Actions Autorisées représentant toute ou partie des augmentations de capital. Après chaque augmentation de capital réalisée selon les conditions édictées par le Conseil d'Administration et dans les limites du capital autorisé, le Conseil d'Administration devra adapter cet article.

8. Art. 8. Forme des actions. Les actions sont en principe nominatives, ou au porteur à la demande des actionnaires et sous réserve des dispositions légales applicables.

9. Art. 9. Libération des actions. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et conditions à déterminer par l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

10. Art. 10. Compte de prime d'émission. Hormis le capital social, il pourra être créé pour chaque catégorie d'Actions (c.à.d. les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B), un compte de prime d'émission sur lequel seront inscrits les montants de primes d'émission payées par action de la catégorie d'Actions concernée en plus de leur valeur nominale. Tout montant de prime d'émission payé pour chaque catégorie d'Actions restera lié à cette catégorie d'Actions et devra être affectée à une réserve spéciale, désignée soit Compte de Prime d'émission des Actions de Catégorie A, soit Compte de Prime d'émission des Actions de Catégorie B. Les montants alloués à un compte de prime d'émission pourront être utilisés afin de permettre le paiement à la catégorie d'Actions à laquelle ce compte est rattaché et que la Société aura décidé de racheter aux Actionnaires concernés, pour compenser d'éventuelles pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Actionnaires concernés ou pour approvisionner le compte de réserve légale.

11. Art. 11. Droits des actionnaires.

11.1 Les Actions ont les mêmes droits de vote (excepté ce qui est prévu dans les Statuts, la Loi ou dans le pacte d'actionnaires).

11.2 Chaque action donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, conformément à l'Article 2626.

11.3 Chaque action confère à son détenteur un droit préférentiel de souscription, tel que prévu par la Loi ou le pacte d'actionnaire.

12. Art. 12. Indivisibilité des actions. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

13. Art. 13. Transfert des actions.

13.1 Les actions sont librement transmissibles.

13.2 La transmission des actions nominatives devra s'effectuer conformément aux dispositions de l'Article 40 de la Loi et la transmission des actions au porteur devra s'effectuer conformément aux dispositions de l'Article 42 de la Loi.

Chapitre III - Administration**14. Art. 14. Conseil d'administration.**

14.1 La Société est gérée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) membres (le «Conseil d'Administration»), qui seront nommés pour une durée qui ne peut excéder six (6) années. Les administrateurs seront nommés en tant qu'administrateurs de catégorie A (les «Administrateurs A») et administrateurs de catégorie B (les «Administrateurs B») et ensemble avec les Administrateurs A les «Administrateurs»). Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, la Société pourra être administrée par un administrateur unique (l'«Administrateur Unique») qui assumera tous les droits, devoirs et obligations du Conseil d'Administration.

14.2 Les administrateurs pourront être des personnes physiques ou morales. Si une personne morale est nommée à la fonction d'administrateur, elle devra désigner une personne physique en tant que représentant permanent pour exercer ses fonctions et agir au nom et pour le compte de la personne morale. Si le représentant permanent est momentanément indisponible, il pourra temporairement déléguer ses pouvoirs à un autre représentant de la personne morale, administrateur de la Société.

14.3 Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat ainsi que leur rémunération seront déterminés par l'assemblée générale des actionnaires.

14.4 Les administrateurs ne doivent pas obligatoirement être actionnaires. Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des actionnaires.

14.5 En cas de vacance d'un ou de plusieurs postes d'administrateur nommé par l'assemblée générale des actionnaires, le ou les administrateurs restants pourront provisoirement pourvoir à leur remplacement (par un vote à la majorité simple). Dans ces circonstances, la prochaine assemblée générale des actionnaires procédera à une nomination définitive.

15. Art. 15. Pouvoirs de l'administrateur unique ou du conseil d'administration.

15.1 Dans les rapports avec les tiers, l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration a tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société.

15.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence de l'Administrateur Unique ou du Conseil d'Administration.

16. Art. 16. Délégation et mandataire - Gestion journalière.

16.1 L'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs pour la réalisation d'opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et il devra déterminer les responsabilités ainsi que la rémunération, la période de représentation et toute autre condition relative à ce mandat.

16.2 L'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs délégués à la gestion journalière (chacun un «Délégué à la Gestion Journalière») et déterminer les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) du Délégué à la Gestion Journalière, la durée de représentation et toute autre condition de la représentation. Le Délégué à la Gestion Journalière pourra être un administrateur, gestionnaire ou un autre mandataire de la Société, il ne doit pas obligatoirement être actionnaire de la Société. Les Délégués à la Gestion Journalière sont révocables à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution de l'Administrateur Unique ou du Conseil d'Administration.

17. Art. 17. Représentation de la société.

17.1 La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par (i) la signature de l'Administrateur Unique ou, en cas d'une pluralité d'administrateurs, (ii) par la signature conjointe d'un Administrateur A et d'un Administrateur B, ou (iii) par la signature de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature aura été délégué

17.2 Dans l'hypothèse où l'un des administrateurs de la Société est une personne morale et qu'un représentant permanent a été nommé conformément à la Loi, la signature de ce représentant permanent sera assimilée à la signature de la personne

morale nommée en tant qu'administrateur de la Société. Le pouvoir de représentation du représentant permanent vis-à-vis des tiers n'est pas exclusif. La personne morale agissant en qualité d'administrateur de la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers, par la ou les signature(s) de ses représentants, tel que prévu par ses statuts et toute loi applicable.

17.3 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, dans l'hypothèse où un Délégué à la Gestion Journalière a été nommé pour la représentation de la Société et la gestion des affaires journalières, par la seule signature du Délégué à la Gestion Journalière, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

18. Art. 18. Réunion du conseil d'administration.

18.1 Le Conseil d'Administration devra élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les administrateurs présents à la réunion. Le président n'a pas de voix prépondérante en cas de partage des voix.

18.2 Le Conseil d'Administration peut élire un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur ou actionnaire de la Société.

18.3 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le président ou par deux (2) administrateurs. Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige au lieu indiqué dans la convocation.

18.4 Toute réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée par remise d'une convocation écrite, soit en original, soit par télécopie ou email, qui doit être donnée à tous les administrateurs, au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances devra être mentionnée dans la convocation de la réunion du Conseil d'Administration.

18.5 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Cette renonciation peut être donnée par écrit, en original ou par télécopie ou e-mail, par chaque membre du Conseil d'Administration.

18.6 Un administrateur de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil d'Administration, et un administrateur de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs administrateurs de n'importe quelle catégorie.

18.7 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un Administrateur A et d'un Administrateur B; et toute décision du Conseil d'Administration ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Administrateur A et d'un Administrateur B.

18.8 Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les administrateurs participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Les décisions prises peuvent être documentées dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

18.9 Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil d'Administration. Les résolutions écrites seront considérées adoptées à la date de la signature du dernier administrateur sur les résolutions écrites.

18.10 Un procès-verbal de chaque réunion du Conseil d'Administration doit être préparé, signé par tous les administrateurs présents ou représentés à cette réunion et conservé au siège social de la Société.

18.11 Des extraits des procès-verbaux des conseils seront certifiés par un administrateur ou par toute autre personne désignée par un administrateur.

19. Art. 19. Responsabilité des administrateurs. Les administrateurs ne supportent, du fait de leur mandat, aucune responsabilité personnelle relative aux engagements qu'ils ont pris valablement au nom de la Société.

Chapitre IV - Surveillance

20. Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur.

20.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou si cela est exigé par la loi par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés.

20.2 L'assemblée générale des actionnaires nomme les commissaires aux comptes et détermine leur nombre et rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) années. Dans l'hypothèse où les commissaires aux comptes auront été nommés sans précisions quant à la durée de leur mandat, ils sont supposés avoir été élus pour une période de six (6) années, commençant à courir à partir de la date de leur nomination.

20.3 Les commissaires sont rééligibles. Les commissaires sont librement révocables, avec ou sans motif, par une résolution des actionnaires.

20.4 Les réviseurs d'entreprises agréés sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires. Leur rémunération et la durée de leur mandat sont prévues dans un contrat de services. Les réviseurs d'entreprises agréés sont rééligibles. Ils sont révocables à tout moment avec motif par une résolution des actionnaires.

Chapitre V - Assemblées générales

21. Art. 21. Actionnaire unique ou actionnaires.

21.1 S'il n'y a qu'un seul actionnaire, cet actionnaire unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

21.2 En cas de pluralité d'actionnaires, chaque actionnaire peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre d'actions détenues. Chaque actionnaire a des droits de vote en rapport avec le nombre d'actions qu'il détient.

22. Art. 22. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale représente tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

23. Art. 23. Assemblée générale des actionnaires.

23.1 Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes.

23.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est obligé de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième (10%) du capital social le requièrent, par une demande écrite indiquant l'ordre du jour.

23.3 Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou de plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être faite par lettre recommandée, au moins cinq (5) jours avant la tenue de l'assemblée générale en question.

23.4 Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent mentionner l'ordre du jour.

23.5 Pourvu que toutes les actions soient nominatives, les avis de convocation peuvent être adressés individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

23.6 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut être valablement tenue, sans convocation préalable.

23.7 Chaque actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par la poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que des formulaires fournis par la Société, qui devront mentionner au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois (3) cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir sur chaque proposition en cochant la case adéquate.

Les formulaires, dans lesquels ne seraient mentionnés ni le sens d'un vote, ni l'abstention, sont nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale des actionnaires, auxquels ils se rapportent.

23.8 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunications permettant leur identification, et sont considérés comme présents pour les calculs de quorum et de majorité. Ces moyens de télécommunications doivent pouvoir assurer une participation effective à l'assemblée, dont les délibérations devront être retransmises de façon ininterrompue.

23.9 Un actionnaire peut se faire représenter à une assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (par fax, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire) un mandataire, qui ne doit pas obligatoirement être actionnaire de la Société.

23.10 Chaque action confère un droit de vote à son détenteur.

23.11 Sauf dispositions contraires de la Loi ou des Statuts, les résolutions d'une assemblée générale des actionnaires dûment convoquée sont adoptées à la majorité simple des votes exprimés, indépendamment de la proportion du capital représenté.

23.12 Les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par la Loi et les Statuts. Cette convocation reproduit l'ordre du jour et indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

23.13 Toutefois, la nationalité de la Société ne pourra être modifiée et les engagements des actionnaires ne pourront être augmentés que par l'accord unanime de tous les actionnaires et en conformité avec toute autre exigence légale.

Chapitre VI - Exercice social et comptes annuels

24. Art. 24. Exercice social. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

25. Art. 25. Comptes annuels et assemblée générale annuelle des actionnaires.

25.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le dernier lundi du mois de mai, à 11 heures. Dans le cas où ce jour serait un jour férié, l'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

25.2 A la fin de chaque exercice comptable, le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de résultat. Il soumet ces documents accompagnés d'un rapport d'activité de la Société, au(x) commissaire(s) aux comptes (ou le cas échéant au (s) réviseurs d'entreprises agréés) qui rédigeront un rapport contenant leurs commentaires sur ces documents.

25.3 La délégation de la gestion journalière des affaires de la Société à un membre du Conseil d'Administration impose au Conseil d'Administration l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires les traitements, émoluments et avantages quelconques alloués (s'il y en a) au Délégué à la Gestion Journalière.

26. Art. 26. Attribution des bénéfices et acompte sur dividende.

26.1 Le solde créditeur du compte de profits et pertes, après déduction des frais, coûts, amortissements, charges et provisions représente le bénéfice net de la Société.

26.2 Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

26.3 Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'actionnaire unique ou aux actionnaires au prorata de leur participation dans la Société conformément aux dispositions de l'Article 23.11.

26.4 L'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration peut décider de payer des acomptes sur dividendes avant la fin de l'exercice social, conformément aux dispositions de la Loi.

Chapitre VII - Liquidation et dissolution**27. Art. 27. Liquidation.**

27.1 La liquidation de la Société sera décidée par une assemblée générale des actionnaires en conformité avec les dispositions légales applicables et les Statuts.

27.2 Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par le ou les actionnaires qui déterminent leurs pouvoirs et rémunération.

27.3 Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux actionnaires se fait en application de l'Article 26.3.

28. Art. 28. Dissolution. La Société ne sera pas dissoute suite au décès, à la suspension des droits civils, à l'insolvabilité ou à une déclaration de faillite de l'actionnaire unique ou de l'un des actionnaires.

Chapitre VIII - Loi applicable

29. Art. 29. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi ou au pacte d'actionnaires.

Huitième résolution

L'Actionnaire Unique décide de donner pouvoir individuel à tout administrateur de la Société, avec pouvoir de substitution, pour mettre à jour le registre de actions de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié que les conditions prévues par l'article 26 de la Loi ont été observées.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Pétange, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite au mandataire de la personne comparante, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 01 octobre 2015. Relation: EAC/2015/22795. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015167478/832.

(150185425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Canyon Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 27.138.429,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 184.599.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of September.

Before Us, Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Canyon Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twenty-five thousand four hundred ninety-eight United States Dollars fifty-five United States Cents and six tenths of a United States Cent (USD 25,498.556) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 184.599 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 4 February 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Memorial) number 974 of 16 April 2014. The articles of association of the Company (the Articles) were amended for the last time pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, then notary resident in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on 22 December 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 2 April 2015, under number 895 and subsequently corrected on 15 June 2015 under number 1498.

THERE APPEARED:

- GTCR Canyon Holdings (Cayman), L.P., a limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, and registered with the Company Registrar under number 73882 (GTCR LP),

here represented by Ms Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal;

- GTCR Canyon Holdings I (Delaware), LLC, a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at National Registered Agents, Inc., 160, Greentree Drive, Suite 101, Dove, Delaware 19904 and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5626711 (GTCR LLC I),

here represented by Ms Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal;

- GTCR Canyon Holdings II (Delaware), LLC, a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at National Registered Agents, Inc., 160, Greentree Drive, Suite 101, Dove, Delaware 19904, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5626715 (GTCR LLC II),

here represented by Ms Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal;

- GTCR Canyon Holdings III (Delaware), LLC, a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at National Registered Agents, Inc., 160, Greentree Drive, Suite 101, Dove, Delaware 19904, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5626717 (GTCR LLC III),

here represented by Ms Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal;

- GTCR Canyon Holdings IV (Delaware), LLC, a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at National Registered Agents, Inc., 160, Greentree Drive, Suite 101, Dove, Delaware 19904, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5626721 (GTCR LLC IV),

here represented by Ms Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal;

- GTCR Canyon Holdings V (Delaware), LLC, a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at National Registered Agents, Inc., 160, Greentree Drive, Suite 101, Dove, Delaware 19904, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5626722 (GTCR LLC V),

here represented by Ms Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal;

- Jeremy Thompson, born on 14 October 1973, in Lancaster (United Kingdom), and residing at 12 Jedburgh Street, London SW11 5QB, United Kingdom (JT),

here represented by Ms Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal;

- Myles Johnson, born on 28 January 1973, in Keighley (United Kingdom), and residing at Peppard House, Forty Green Road, Beaconsfield, Buckinghamshire HP9 1XL, United Kingdom (MJ),

here represented by Ms Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal;

- Ciara Jordan, born on 27 April 1968, in Limerick (United Kingdom), and residing at 2D Fairfax Road, Teddington TW11 9DH, United Kingdom (CJ),

here represented by Ms Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy given under private seal;

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to record that:

I. GTCR LP, GTCR LLC I, GTCR LLC II, GTCR LLC III, GTCR LLC IV, GTCR LLC V, JT, MJ, and CJ hold together all the shares in the share capital of the Company;

II. the share capital of the Company is set at twenty-five thousand four hundred ninety-eight United States Dollars fifty-five United States Cents and six tenths of a United States Cent (USD 25,498.556) represented by zero (0) class A1 shares (the Class A1 Shares), zero (0) class B1 shares (the Class B1 Shares), zero (0) class C1 shares (the Class C1 Shares), five million four hundred ninety-eight thousand five hundred fifty-six (5,498,556) class C2 shares (the Class C2 Shares), and twenty million (20,000,000) class V shares (the Class V Shares), all in registered form and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each.

III. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of thirteen United States Cents and two tenths of a United States Cent (USD 0.132) in order to bring it from its present amount of twenty-five thousand four hundred ninety-eight United States Dollars fifty-five United States Cents and six tenths of a United States Cent (USD 25,498.556), to the amount of twenty-five thousand four hundred ninety-eight United States Dollars sixty-eight United States Cents and eight tenths of a United States Cent (USD 25,498.688), by way of the issuance of one hundred thirty-two (132) class C2 shares in registered form and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each;

3. Subscription to and payment of the share capital increase as specified under item 2. above by way of contributions in cash;

4. Increase of the share capital of the Company by an amount of one thousand six hundred thirty-nine United States Dollars seventy-four United States Cents and one tenth of a United States Cent (USD 1,639.741) in order to bring it from its present amount of twenty-five thousand four hundred ninety-eight United States Dollars sixty-eight United States Cents and eight tenths of a United States Cent (USD 25,498.688), to the amount of twenty-seven thousand one hundred thirty-eight United States Dollars forty-two United States Cents and nine tenths of a United States Cent (USD 27,138.429), by way of the issuance of:

- six thousand four hundred and forty-eight (6,448) class A1 shares;

- six thousand four hundred and forty-eight (6,448) class B1 shares; and

- one million six hundred twenty-six thousand eight hundred and forty-five (1,626,845) class C1 shares;

all in registered form, and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each;

5. Subscription to and payment of the share capital increase as specified under item 4. above by way of contributions in kind;

6. Subsequent amendment to article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the changes adopted under item 2. and 4. above;

7. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed for and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

8. Miscellaneous.

IV. the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of thirteen United States Cents and two tenths of a United States Cent (USD 0.132) in order to bring it from its present amount of twenty-five thousand four hundred ninety-eight United States Dollars fifty-five United States Cents and six tenths of a United States Cent (USD 25,498.556), to the amount of twenty-five thousand four hundred ninety-eight United States Dollars sixty-eight United States Cents and eight tenths of a United States Cent (USD 25,498.688), by way of the issuance of one hundred thirty-two

(132) class C2 shares in registered form, and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payments of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon,

1. JT, prenamed and represented as stated above, declares that he subscribes to thirty-three (33) class C2 shares, in registered form and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an amount of three United States Cents and three tenths of a United States Cent (USD 0.033), it being understood that such contribution in cash is to be entirely allocated to the share capital of the Company.

2. MJ, prenamed and represented as stated above, declares that he subscribes to thirty-three (33) class C2 shares, in registered form and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an amount of three United States Cents and three tenths of a United States Cent (USD 0.033), it being understood that such contribution in cash is to be entirely allocated to the share capital of the Company.

3. CJ, prenamed and represented as stated above, declares that she subscribes to thirty-three (33) class C2 shares, in registered form and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an amount of three United States Cents and three tenths of a United States Cent (USD 0.033), it being understood that such contribution in cash is to be entirely allocated to the share capital of the Company.

4. GTCR LLC I, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to thirty-three (33) class C2 shares, in registered form and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an amount of three United States Cents and three tenths of a United States Cent (USD 0.033), it being understood that such contribution in cash is to be entirely allocated to the share capital of the Company.

The amount of thirteen United States Cents and two tenths of a United States Cent (USD 0.132) is at the Company's disposal.

Fourth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one thousand six hundred thirty-nine United States Dollars seventy-four United States Cents and one tenth of a United States Cent (USD 1,639.741) in order to bring it from its present amount of twenty-five thousand four hundred ninety-eight United States Dollars sixty-eight United States Cents and eight tenths of a United States Cent (USD 25,498.688), to the amount of twenty-seven thousand one hundred thirty-eight United States Dollars forty-two United States Cents and nine tenths of a United States Cent (USD 27,138.429), by way of the issuance of:

- six thousand four hundred and forty-eight (6,448) class A1 shares;
 - six thousand four hundred and forty-eight (6,448) class B1 shares; and
 - one million six hundred twenty-six thousand eight hundred and forty-five (1,626,845) class C1 shares;
- all in registered form, and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each.

Fifth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payments of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon,

1. JT, prenamed and represented as stated above, declares that he subscribes to three thousand five hundred seventy-three (3,573) class A1 shares, three thousand five hundred seventy-three (3,573) class B1 shares and nine hundred twenty-nine thousand six hundred twenty-five (929,625) class C1 shares, all in registered form, and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind in an amount of six hundred sixty-two thousand nine hundred thirty-eight United States Dollars and eighty-two United States Cents (USD 662,938.82) consisting of a receivable that he has against Canyon Investments S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twenty thousand United States Dollars (USD 25,498.556) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 184.678 (Canyon Investments) the Company's subsidiary (the JT Receivable), it being understood that such contribution is to be allocated as follows:

- nine hundred thirty-six United States Dollars seventy-seven United States Cents and one tenth of a United States Cent (USD 936.771) to the share capital of the Company; and

- six hundred sixty-two thousand two United States Dollars four United States Cents and nine tenths of a United States Cent (USD 662,002.049) to the share premium account of the Company.

The existence and the valuation of the contribution in kind is evidenced by a valuation certificate issued on the date hereof by JT and acknowledged and approved by the management of the Company (the JT Certificate).

The JT Certificate states in essence that:

- JT is the sole owner of the JT Receivable, is solely entitled to the JT Receivable and possesses the power to dispose of the JT Receivable;

- the JT Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certain, liquide et exigible);

- based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the JT Receivable contributed to the Company is valued at least at six hundred sixty-two thousand nine hundred thirty-eight United States Dollars and eighty-two United States Cents (USD 662,938.82);

- the JT Receivable contributed to the Company is freely transferable by JT to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

- all formalities to transfer the legal ownership of the JT Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by JT and upon the contribution of the JT Receivable by JT to the Company, the Company will become the full owner of the JT Receivable.

2. MJ, prenamed and represented as stated above, declares that he subscribes to three hundred and two (302) class A1 shares, three hundred and two (302) class B1 shares and four hundred sixty-four thousand eight hundred thirteen (464,813) class C1 shares, all in registered form, and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind in an amount of one hundred fifty-seven thousand one hundred seventy-five United States Dollars and seventy-five United States Cents (USD 157,176.75) consisting of a receivable that he has against Canyon Investments (the MJ Receivable), it being understood that such contribution is to be allocated as follows:

- four hundred sixty-five United States Dollars forty-one United States Cents and seven tenths of a United States Cent (USD 465.417) to the share capital of the Company; and

- one hundred fifty-six thousand seven hundred eleven United States Dollars thirty-three United States Cents and three tenths of a United States Cent (USD 156,711.333) to the share premium account of the Company. The existence and the valuation of the contribution in kind is evidenced by a valuation certificate issued on the date hereof by MJ and acknowledged and approved by the management of the Company (the MJ Certificate).

The MJ Certificate states in essence that:

- MJ is the sole owner of the MJ Receivable, is solely entitled to the MJ Receivable and possesses the power to dispose of the MJ Receivable;

- the MJ Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certain, liquide et exigible);

- based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the MJ Receivable contributed to the Company is valued at least at one hundred fifty-seven thousand one hundred seventy-six United States Dollars and seventy-five United States Cents (USD 157,176.75);

- the MJ Receivable contributed to the Company is freely transferable by MJ to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

- all formalities to transfer the legal ownership of the MJ Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by MJ and upon the contribution of the MJ Receivable by MJ to the Company, the Company will become the full owner of the MJ Receivable.

3. CJ, prenamed and represented as stated above, declares that she subscribes to two thousand five hundred seventy-three (2,573) class A1 shares, two thousand five hundred seventy-three (2,573) class B1 shares and two hundred thirty-two thousand four hundred seven (232,407) class C1 shares, all in registered form, and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind in an amount of three hundred sixty-three thousand forty-nine United States Dollars and two United States Cents (USD 363,049.02) consisting of a receivable that she has against Canyon Investments (the CJ Receivable), it being understood that such contribution is to be allocated as follows:

- two hundred thirty-seven United States Dollars fifty-five United States Cents and three tenths of a United States Cents (USD 237.553) to the share capital of the Company; and

- three hundred sixty-two thousand eight hundred eleven United States Dollars forty-six United States Cents and seven tenths of a United States Cents (USD 362,811.467) to the share premium account of the Company.

The existence and the valuation of the contribution in kind is evidenced by a valuation certificate issued on the date hereof by CJ and acknowledged and approved by the management of the Company (the CJ Certificate and together with the JT Certificate and the MJ Certificate, the Certificates).

The CJ Certificate states in essence that:

- CJ is the sole owner of the CJ Receivable, is solely entitled to the CJ Receivable and possesses the power to dispose of the CJ Receivable;

- the CJ Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certaine, liquide et exigible);
- based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the CJ Receivable contributed to the Company is valued at least at three hundred sixty-three thousand forty-nine United States Dollars and two United States Cents (USD 363,049.02);
- the CJ Receivable contributed to the Company is freely transferable by CJ to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and
- all formalities to transfer the legal ownership of the CJ Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by CJ and upon the contribution of the CJ Receivable by CJ to the Company, the Company will become the full owner of the CJ Receivable.

The Certificates, after signature "ne varietur" by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

In the light of the foregoing, the Meeting notes that the shares of the Company are held as follows:

Shareholder	Number of shares	
GTCR LP	0 class A1 shares	0 class C2 shares
	0 class B1 shares	19,900,000 class V shares
	0 class C1 shares	
GTCR LLC I	0 class A1 shares	1,374,672 class C2 shares
	0 class B1 shares	20,000 class V shares
	0 class C1 shares	
GTCR LLC II	0 class A1 shares	0 class C2 shares
	0 class B1 shares	20,000 class V shares
	0 class C1 shares	
GTCR LLC III	0 class A1 shares	0 class C2 shares
	0 class B1 shares	20,000 class V shares
	0 class C1 shares	
GTCR LLC IV	0 class A1 shares	0 class C2 shares
	0 class B1 shares	20,000 class V shares
	0 class C1 shares	
GTCR LLC V	0 class A1 shares	0 class C2 shares
	0 class B1 shares	20,000 class V shares
	0 class C1 shares	
JT	3,573 class A1 shares	1,374,672 class C2 shares
	3,573 class B1 shares	0 class V shares
	929,625 class C1 shares	
MJ	302 class A1 shares	1,374,672 class C2 shares
	302 class B1 shares	0 class V shares
	464,813 class C1 shares	
CJ	2,573 class A1 shares	1,374,672 class C2 shares
	2,573 class B1 shares	0 class V shares
	232,407 class C1 shares	

Sixth resolution

In the light of the foregoing, the Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.1.** The Company's share capital is set at twenty-seven thousand one hundred thirty-eight United States Dollars forty-two United States Cents and nine tenths of a United States Cent (USD 27,138.429) represented by six thousand four hundred and forty-eight (6,448) class A1 shares (the Class A1 Shares), six thousand four hundred and forty-eight (6,448) class B1 shares (the Class B1 Shares), one million six hundred twenty-six thousand eight hundred and forty-five (1,626,845) class C1 shares (the Class C1 Shares), five million four hundred ninety-eight thousand six hundred eighty-eight (5,498,688) class C2 shares (the Class C2 Shares), and twenty million (20,000,000) class V shares (the Class V Shares), all in registered form and having a nominal value of one tenth of a United States Cent (USD 0.001) each.”

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorize any manager of the Company, each acting individually to proceed for and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Pétange, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-huitième jour de septembre.

Par devant Nous, Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Canyon Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Luxembourg, dont le siège social se situe au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains cinquante-cinq centimes de dollars américains et six dixièmes de centimes de dollars américains (USD 25.498,556) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.599 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 4 février 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 974 du 16 avril 2014. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le 22 décembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 2 avril 2015, sous le numéro 895 et corrigé ultérieurement le 15 juin 2015 sous le numéro 1498.

ONT COMPARU:

- GTCR Canyon Holdings (Cayman), L.P., une société en commandite existant selon les lois des Iles Cayman, dont le siège social se situe à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman et immatriculée au Registre des Sociétés sous le numéro 73882 (GTCR LP),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- GTCR Canyon Holdings I (Delaware), LLC, une société à responsabilité limitée existant selon les lois de l'Etat du Delaware, dont le siège social se situe à National Registered Agents, Inc., 160, Greentree Drive, Suite 101, Dove Delaware 19904, et immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5626711 (GTCR LLC I),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- GTCR Canyon Holdings II (Delaware), LLC, une société à responsabilité limitée existant selon les lois de l'Etat du Delaware, dont le siège social se situe à National Registered Agents, Inc., 160, Greentree Drive, Suite 101, Dove Delaware 19904, et immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5626715 (GTCR LLC II),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- GTCR Canyon Holdings III (Delaware), LLC, une société à responsabilité limitée existant selon les lois de l'Etat du Delaware, dont le siège social se situe à National Registered Agents, Inc., 160, Greentree Drive, Suite 101, Dove Delaware 19904, et immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5626717 (GTCR LLC III),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- GTCR Canyon Holdings IV (Delaware), LLC, une société à responsabilité limitée existant selon les lois de l'Etat du Delaware, dont le siège social se situe à National Registered Agents, Inc., 160, Greentree Drive, Suite 101, Dove Delaware 19904, et immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5626721 (GTCR LLC IV),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- GTCR Canyon Holdings V (Delaware), LLC, une société à responsabilité limitée existant selon les lois de l'Etat du Delaware, dont le siège social se situe à National Registered Agents, Inc., 160, Greentree Drive, Suite 101, Dove Delaware 19904, et immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5626722 (GTCR LLC V),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Jeremy Thompson, né le 14 octobre 1973 à Lancaster (Royaume-Uni) et domicilié au 12 Jedburgh Street, Londres SW11 5QB, Royaume-Uni (JT),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Myles Johnson, né le 28 Janvier 1973, à Keighley (Royaume-Uni) et domicilié à Peppard House, Forty Green Road, Beaconsfield, Buckinghamshire HP9 1XL, Royaume-Uni (MJ),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

- Ciara Jordan, née le 27 avril 1968 à Limerick (Royaume-Uni) et domiciliée au 2D Fairfax Road, Teddington TW11 9DH, Royaume-Uni (CJ),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Lesdites procurations, après signature ne varietur par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont demandé au notaire instrumentant d'acter que:

I. GTCR LP, GTCR LLC I, GTCR LLC II, GTCR LLC III, GTCR LLC IV, GTCR LLC V, JT, MJ et CJ détiennent ensemble toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. le capital social de la Société est fixé à vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains cinquante-cinq centimes de dollars américains et six dixièmes de centimes de dollars américains (USD 25.498,556) représenté par zéro (0) parts sociales de classe A1 (les Parts Sociales de Classe A1), zéro (0) parts sociales de classe B1 (les Parts Sociales de Classe B1), zéro (0) parts sociales de classe C1 (les Parts Sociales de Classe C1), cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent cinquante-six (5.498.556) parts sociales de classe C2 (les Parts Sociales de Classe C2) et vingt millions (20.000.000) de parts sociales de classe V (les Parts Sociales de Classe V) toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune.

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est formulé de la manière suivante:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de treize centimes de dollars américains et deux dixièmes de centimes de dollars américains (USD 0,132) afin de le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains cinquante-cinq centimes de dollars américains et six dixièmes de centimes de dollars américains (USD 25.498,556), au montant de vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains soixante-huit centimes de dollars américains et huit dixièmes de centimes de dollars américains (USD 25.498,688), par l'émission de cent trente-deux (132) parts sociales de classe C2 sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune;

3. Souscription et libération de l'augmentation du capital social précisée au point 2. ci-dessus par apport en numéraire;

4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille six cent trente-neuf dollars américains soixante-quatorze centimes de dollars américains et un dixième de centimes de dollars américains (USD 1.639,741) afin de le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains soixante-huit centimes de dollars américains et huit dixièmes de centimes de dollars américains (USD 25.498,688), au montant de vingt-sept mille cent trente-huit dollars américains quarante-deux centimes de dollars américains et neuf dixièmes de centimes de dollars américains (USD 27.138,429), par l'émission de:

- six mille quatre cent quarante-huit (6.448) parts sociales de classe A1;

- six mille quatre cent quarante-huit (6.448) parts sociales de classe B1; et

- un million six cent vingt-six mille huit cent quarante-cinq (1.626.845) parts sociales de classe C1;

toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune;

5. Souscription et libération de l'augmentation du capital social précisée au point 4. ci-dessus par des apports en nature;

6. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter les changements adoptés au point 2. et 4. ci-dessus;

7. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

8. Divers.

IV. l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant connaître parfaitement l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de treize centimes de dollars américains et deux dixièmes de centimes de dollars américains (USD 0,132) afin de le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains cinquante-cinq centimes de dollars américains et six dixièmes de centimes de dollars américains (USD 25.498,556), au montant de vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains soixante-huit centimes de dollars américains et huit dixièmes de centimes de dollars américains (USD 25.498,688), par l'émission de cent trente-deux (132) parts sociales de classe C2 sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes à et les libérations intégrales de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Libération

Sur ces faits,

1. JT, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente-trois (33) parts sociales de classe C2, sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois centimes de dollars américains et trois dixièmes de centimes de dollars américains (USD 0,033), étant entendu que cet apport sera affecté au capital social de la Société.

2. MJ, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente-trois (33) parts sociales de classe C2, sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois centimes de dollars américains et trois dixièmes de centimes de dollars américains (USD 0,033), étant entendu que cet apport sera affecté au capital social de la Société.

3. CJ, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente-trois (33) parts sociales de classe C2, sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois centimes de dollars américains et trois dixièmes de centimes de dollars américains (USD 0,033), étant entendu que cet apport sera affecté au capital social de la Société.

4. GTCR LLC I, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente-trois (33) parts sociales de classe C2, sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois centimes de dollars américains et trois dixièmes de centimes de dollars américains (USD 0,033), étant entendu que cet apport sera affecté au capital social de la Société.

Le montant de treize centimes de dollars américains et deux dixièmes de centimes de dollars américains (USD 0,132) est à la disposition de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille six cent trente-neuf dollars américains soixante-quatorze centimes de dollars américains et un dixième de centimes de dollars américains (USD 1.639,741) afin de le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains soixante-huit centimes de dollars américains et huit dixièmes de centimes de dollars américains (USD 25.498,688), au montant de vingt-sept mille cent trente-huit dollars américains quarante-deux centimes de dollars américains et neuf dixièmes de centimes de dollars américains (USD 27.138,429), par l'émission de:

- six mille quatre cent quarante-huit (6.448) parts sociales de classe A1;
- six mille quatre cent quarante-huit (6.448) parts sociales de classe B1; et
- un million six cent vingt-six mille huit cent quarante-cinq (1.626.845) parts sociales de classe C1;

toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes à et les libérations intégrales de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Libération

Sur ces faits,

1. JT, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois mille cinq cent soixante-treize (3.573) parts sociales de classe A1, trois mille cinq cent soixante-treize (3.573) parts sociales de classe B1 et neuf cent vingt-neuf mille six cent vingt-cinq (929.625) parts sociales de classe C1, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune et les libère intégralement par un apport en nature d'un montant de six cent soixante-deux mille neuf cent trente-huit dollars américains et quatre-vingt-deux centimes de dollars américains (USD 662.938,82) consistant en une créance qu'il déteint envers Canyon Investments S.à r.l. une société

à responsabilité limitée constituée selon les lois de Luxembourg, dont le siège social se situe au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains cinquante-cinq centimes de dollars américains et six dixièmes de centimes de dollars américains (USD 25.498,556) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.678 (Canyon Investments) la filiale de la Société (la Créance JT), étant entendu que cet apport sera affecté comme suit:

- neuf cent trente-six dollars américains soixante-dix-sept centimes de dollars américains et un dixième de centimes de dollars américains (USD 936,771) au capital social de la Société; et

- six cent soixante-deux mille deux dollars américains quatre centimes de dollars américains et neuf dixièmes de centimes de dollars américains (USD 662.002,049) au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et la valeur de l'apport en nature est prouvée par un certificat émis à la date des présentes par JT et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat JT).

Le Certificat JT stipule en substance que:

- JT est le seul propriétaire de Créance JT, est le seul ayant-droit à la Créance JT et possède le droit de disposer de la Créance JT;

- la Créance JT est certaine, liquide et exigible en date due et sans déduction aucune;

- sur base des principes comptables généralement acceptés à Luxembourg, la Créance JT apportée à la Société est estimée à au moins six cent soixante-deux mille neuf cent trente-huit dollars américains et quatre-vingt-deux centimes de dollars américains (USD 662.938,82);

- la Créance JT apportée à la Société est librement cessible par JT à la Société et n'est soumise à aucune restriction ni grevée d'aucun nantissement ou privilège qui limiterait sa cessibilité ou réduirait sa valeur; et

- toutes les formalités à l'effet de céder le droit de propriété de la Créance JT apportée à la Société ont été ou seront accomplies par JT et dès l'apport de la Créance JT par JT à la Société, la Société deviendra le propriétaire de plein droit de la Créance JT.

2. MJ, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois cent deux (302) parts sociales de classe A1, trois cent deux (302) parts sociales de classe B1 et quatre cent soixante-quatre mille huit cent treize (464.813) parts sociales de classe C1, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune et les libère intégralement par un apport en nature d'un montant de cent cinquante-sept mille cent soixante-seize dollars américains et soixante-quinze centimes de dollars américains (USD 157.176,75) consistant en une créance qu'il déteint envers Canyon Investments (la Créance MJ), étant entendu que cet apport sera affecté comme suit:

- quatre cent soixante-cinq dollars américains quarante-et-un centimes de dollars américains et sept dixièmes de centimes de dollars américains (USD 465,417) au capital social de la Société; et

- cent cinquante-six mille sept cent onze dollars américains trente-trois centimes de dollars américains et trois dixièmes de centimes de dollars américains (USD 156.711,333) au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et la valeur de l'apport en nature est prouvée par un certificat émis à la date des présentes par MJ et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat MJ).

Le Certificat MJ stipule en substance que:

- MJ est le seul propriétaire de Créance MJ, est le seul ayant-droit à la Créance MJ et possède le droit de disposer de la Créance MJ;

- la Créance MJ est certaine, liquide et exigible en date due et sans déduction aucune;

- sur base des principes comptables généralement acceptés à Luxembourg, la Créance MJ apportée à la Société est estimée à au moins cent cinquante-sept mille cent soixante-seize dollars américains et soixante-quinze centimes de dollars américains (USD 157.176,75);

- la Créance JT apportée à la Société est librement cessible par MJ à la Société et n'est soumise à aucune restriction ni grevée d'aucun nantissement ou privilège qui limiterait sa cessibilité ou réduirait sa valeur; et

- toutes les formalités à l'effet de céder le droit de propriété de la Créance MJ apportée à la Société ont été ou seront accomplies par MJ et dès l'apport de la Créance MJ par MJ à la Société, la Société deviendra le propriétaire de plein droit de la Créance MJ.

3. CJ, précitée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux mille cinq cent soixante-treize (2.573) parts sociales de classe A1, deux mille cinq cent soixante-treize (2.573) parts sociales de classe B1 et deux cent trente-deux mille quatre cent sept (232.407) parts sociales de classe C1, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune et les libère intégralement par un apport en nature d'un montant de trois cent soixante-trois mille quarante-neuf dollars américains et deux centimes de dollars américains (USD 363.049,02) consistant en une créance qu'elle déteint envers Canyon Investments (la Créance CJ), étant entendu que cet apport sera affecté comme suit:

- deux cent trente-sept dollars américains cinquante-cinq centimes de dollars américains et trois dixièmes de centimes de dollars américains (USD 237,553) au capital social de la Société; et

- trois cent soixante-deux mille huit cent onze dollars américains quarante-six centimes de dollars américains et sept dixièmes de centimes de dollars américains (USD 362.811,467) au compte de prime d'émission de la Société.

L'existence et la valeur de l'apport en nature est prouvée par un certificat émis à la date des présentes par CJ et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat CJ et avec le Certificat JT et le Certificat MJ, les Certificats).

Le Certificat CJ stipule en substance que:

- CJ est le seul propriétaire de Créance CJ, est le seul ayant-droit à la Créance CJ et possède le droit de disposer de la Créance CJ;

- la Créance CJ est certaine, liquide et exigible en date due et sans déduction aucune;

- sur base des principes comptables généralement acceptés à Luxembourg, la Créance CJ apportée à la Société est estimée à au moins trois cent soixante-trois mille quarante-neuf dollars américains et deux centimes de dollars américains (USD 363.049,02);

- la Créance JT apportée à la Société est librement cessible par CJ à la Société et n'est soumise à aucune restriction ni grevée d'aucun nantissement ou privilège qui limiterait sa cessibilité ou réduirait sa valeur; et

- toutes les formalités à l'effet de céder le droit de propriété de la Créance CJ apportée à la Société ont été ou seront accomplies par CJ et dès l'apport de la Créance CJ par CJ à la Société, la Société deviendra le propriétaire de plein droit de la Créance CJ.

Les Certificats, après signature «ne varietur» par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être déposé auprès des autorités de l'enregistrement.

Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée note que les parts sociales de la Société sont détenues de la manière suivante:

Associé	Nombre de parts sociales		
GTCR LP	0 part sociale de classe A1 0 part sociale de classe B1 0 part sociale de classe A1	19.900.000 parts sociales de classe V	0 part sociale de classe C2
GTCR LLC I	0 part sociale de classe A1 0 part sociale de classe B1 0 part sociale de classe A1	1.374.672 parts sociales de classe C2 20.000 parts sociales de classe V	
GTCR LLC II	0 part sociale de classe A1 0 part sociale de classe B1 0 part sociale de classe A1	20.000 parts sociales de classe V	0 part sociale de classe C2
GTCR LLC III	0 part sociale de classe A1 0 part sociale de classe B1 0 part sociale de classe A1	20.000 parts sociales de classe V	0 part sociale de classe C2
GTCR LLC IV	0 part sociale de classe A1 0 part sociale de classe B1 0 part sociale de classe A1	20.000 parts sociales de classe V	0 part sociale de classe C2
GTCR LLC V	0 part sociale de classe A1 0 part sociale de classe B1 0 part sociale de classe A1	20.000 parts sociales de classe V	0 part sociale de classe C2
JT	3.573 parts sociales de classe A1 3.573 parts sociales de classe B1 929.625 parts sociales de classe C1	1.374.672 parts sociales de classe C2 0 part sociale de classe V	
MJ	302 parts sociales de classe A1 302 parts sociales de classe B1 464.813 parts sociales de classe C1	1.374.672 parts sociales de classe C2 0 part sociale de classe V	
CJ	2.573 parts sociales de classe A1 2.573 parts sociales de classe B1 232.407 parts sociales de classe C1	1.374.672 parts sociales de classe C2 0 part sociale de classe V	

Sixième résolution

Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt-sept mille cent trente-huit dollars américains quarante-deux centimes de dollars américains et neuf dixièmes de centimes de dollars américains (USD 27.138,429), représenté par six mille quatre cent quarante-huit (6.448) parts sociales de classe A1 (les Parts Sociales de Classe A1), six mille quatre cent quarante-huit (6.448) parts sociales de classe B1 (les Parts Sociales de Classe B1), un million six cent vingt-six mille huit cent quarante-cinq (1.626.845) parts sociales de classe C1 (les Parts Sociales de Classe C1), cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-huit (5.498.688) parts sociales de classe C2 (les Parts Sociales de Classe C2) et vingt millions (20.000.000) de parts sociales de classe V (les Parts Sociales de Classe V), toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un dixième de centimes de dollars américains (USD 0,001) chacune.”

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Pétange, à la date qu'en tête des présentes.

Le présent acte a été lu aux mandataires des parties comparantes, qui l'ont signé avec le notaire instrumentant.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 septembre 2015. Relation: EAC/2015/21633. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015167530/576.

(150184758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Brassim, Société Anonyme.

Siège social: L-4030 Esch-sur-Alzette, 22, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 66.335.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/10/2015.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2015167522/12.

(150185214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Argyle Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.006,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 174.735.

In the year two thousand and fifteen, on twenty-fifth of September,
before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Okra Gee Investment Limited, acting as nominee of the People's Bank of China acting through State Administration of Foreign Exchange of the People's Republic of China, a company incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at PO Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs, under number 1685643 (the "Shareholder"),

hereby represented by Mr Frank Stolz-Page, professionally residing in Mondorf-les-Bains,

by virtue of a proxy under private seal given on 25 September 2015,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Argyle Luxco 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand and five pound sterling (GBP 12,005.-), with registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, of 19 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 268 of 5 February 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 174735 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, of 11 August 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one pound sterling (GBP 1.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand and five pound sterling (GBP 12,005.-) to twelve thousand and six pound sterling (GBP 12,006.-).

2 To issue one new share with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for this new share, with payment of a share premium in a total amount of three hundred six thousand one hundred ninety-eight pound sterling (GBP 306,198.-) by Okra Gee Investment Limited and to accept full payment in cash for this new share.

4 To amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one pound sterling (GBP 1.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five pound sterling (GBP 12,005.-) to twelve thousand six pound sterling (GBP 12,006.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue one (1) new share with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-), having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared the Shareholder, represented as stated above.

The Shareholder declared to subscribe for (1) one new share with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-), with payment of a share premium in a total amount of three hundred six thousand one hundred ninety-eight pound sterling (GBP 306,198.-) and to fully pay in cash for this share.

The amount of three hundred and six thousand one hundred ninety-nine pound sterling (GBP 306,199.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the new shares according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

“ 5.1. The share capital is set at twelve thousand six pound sterling (GBP 12,006.-), represented by twelve thousand six (12,006.-) shares in registered form, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand nine hundred euro (EUR 1,900.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same party and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, vingt-cinq septembre,

par devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Okra Gee Investment Limited, agissant comme représentant de la Banque populaire de Chine par l'intermédiaire de l'Administration d'Etat en charge du marché des changes/des devises étrangères de la République Populaire de Chine, une société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au PO Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculée au Registrar of Corporate Affairs sous le numéro 1685643 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Monsieur Frank Stolz-Page, demeurant professionnellement à Mondorf-les-Bains, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 25 septembre 2015.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé d'Argyle Luxco 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq livres sterling (GBP 12.005,-) dont le siège social est situé 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant l'acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 19 décembre 2012, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 268 du 5 février 2013 et enregistrée sous le numéro B 174735 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains en date du 11 août 2015, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'une livre sterling (GBP 1,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq livres sterling (GBP 12.005,-) à douze mille six livres sterling (GBP 12.006,-).

2 Émission d'une nouvelle part sociale d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de cette nouvelle part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois cent six mille cent quatre-vingt-dix-huit livres sterling (GBP 306.198,-) par Okra Gee Investment Limited à libérer intégralement en espèces.

4 Modification de l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'une livre sterling (GBP 1,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq livres sterling (GBP 12.005,-) à douze mille six livres sterling (GBP 12.006,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre une (1) nouvelle part sociale d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu l'Associé, représenté comme indiqué ci-avant.

L'Associé a déclaré souscrire une (1) nouvelle part sociale d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois cent six mille cent quatre-vingt-dix-huit livres sterling (GBP 306.198,-) à libérer intégralement en espèces.

Le montant de trois cent six mille cent quatre-vingt-dix-neuf livres sterling (GBP 306.199,-) a dès lors été mis à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre la nouvelle part sociale conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

" **5.1.** Le capital social est fixé à douze mille six livres sterling (GBP 12.006,-), représenté par douze mille six (12.006) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille neuf cents euros (EUR 1.900,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 30 septembre 2015. GAC/2015/8333. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. PIERRET.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 12 octobre 2015.

Référence de publication: 2015167459/144.

(150185125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Altirian S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 173.677.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-9711 Clervaux, le 30 août 2015.

Tordeurs Thierry

Administrateur

Référence de publication: 2015167479/12.

(150185180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Argyle Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.007,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 174.735.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth of September,

before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Okra Gee Investment Limited, acting as nominee of the People's Bank of China acting through State Administration of Foreign Exchange of the People's Republic of China, a company incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at PO Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs, under number 1685643 (the "Shareholder"),

hereby represented by Mr Frank Stolz-Page, with professional address in Mondorf-les-Bains,

by virtue of a proxy under private seal with power of substitution given on September 25 and 29, 2015.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Argyle Luxco 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand and six pound sterling (GBP 12,006.-), with registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, of 19 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 268 of 5 February 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 174735 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, of 25 September 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one pound sterling (GBP 1.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand six pound sterling (GBP 12,006.-) to twelve thousand seven pound sterling (GBP 12,007.-).

2 To issue one new share with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-), having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for this new share, with payment of a share premium in a total amount of three hundred and five thousand eight hundred ninety-seven pound sterling and ninety-five pence (GBP 305,897.95) by Okra Gee Investment Limited and to accept full payment in cash for this new share.

4 To amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one pound sterling (GBP 1.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand and six pound sterling (GBP 12,006.-) to twelve thousand and seven pound sterling (GBP 12,007.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue one (1) new share with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-), having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared the Shareholder, represented as stated above.

The Shareholder declared to subscribe for one new share with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-), with payment of a share premium in a total amount of three hundred five thousand eight hundred ninety-seven pound sterling and ninety-five pence (GBP 305,897.95) and to fully pay in cash for this share.

The aggregate amount of three hundred five thousand eight hundred ninety-eight pound sterling and ninety-five pence (GBP 305,898.95) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the new share according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

“**5.1.** The share capital is set at twelve thousand seven pound sterling (GBP 12,007.-), represented by twelve thousand seven (12,007) shares in registered form, having a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at two thousand euro (EUR 2,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trente septembre,

Par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Okra Gee Investment Limited, agissant comme représentant de la Banque populaire de Chine par l'intermédiaire de l'Administration d'Etat en charge du marché des changes/des devises étrangères de la République Populaire de Chine, une société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au PO Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculée au «Registrar of Corporate Affairs», sous le numéro 1685643 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Monsirut Frank Stolz-Page, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains aux termes d'une procuration sous seing privé avec pouvoirs de substitution donnée les 25 et 29 septembre 2015.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé d'Argyle Luxco 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille six livres sterling (GBP 12.006,-) dont le siège social est situé 6, rue Eugène Ruppert, L- 2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant l'acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 19 décembre 2012, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 268 du 5 février 2013 et enregistrée sous le numéro B 174735 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains en date du 25 septembre 2015, pas encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'une livre sterling (GBP 1,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille six livres sterling (GBP 12.006,-) à douze mille sept livres sterling (GBP 12.007,-).

2 Émission d'une nouvelle part sociale d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de cette nouvelle part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois-cent cinq mille huit cent quatre-vingt-dix-sept livres sterling et quatre-vingt-quinze pence (GBP 305.897,95) par Okra Gee Investment Limited à libérer intégralement en espèces.

4 Modification de l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'une livre sterling (GBP 1,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille six livres sterling (GBP 12.006,-) à douze mille sept livres sterling (GBP 12.007,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre une (1) nouvelle part sociale d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu l'Associé, représenté comme décrit ci-dessus.

L'Associé a déclaré souscrire une nouvelle part sociale d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois cent cinq mille huit cent quatre-vingt-dix-sept livres sterling et quatre-vingt-quinze pence (GBP 305.897,95) à libérer intégralement en espèces.

Le montant total de trois cent cinq mille huit cent quatre-vingt-dix-huit livres sterling et quatre-vingt-quinze pence (GBP 305.898,95) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre une nouvelle part sociale conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

" 5.1. Le capital social est fixé à douze mille sept livres sterling (GBP 12.007), représenté par douze mille sept (12.007) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 7 octobre 2015. GAC/2015/8518. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 12 octobre 2015.

Référence de publication: 2015167460/146.

(150185125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

**ACT, Alex & Calli Technologies Sàrl, Société à responsabilité limitée,
(anc. ACT, Alex & Calli Trading S.à r.l.).**

Siège social: L-5426 Greiveldange, 9, Blaigaass.

R.C.S. Luxembourg B 182.452.

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am sechsten Oktober.

Vor dem unterzeichnenden Notar Jean-Paul MEYERS, mit Amtssitz in Esch-sur-Alzette, 5, rue Zénon Bernard, Großherzogtum Luxemburg.

SIND ERSCHIENEN:

1) Herr Alexander BREMIN, geboren am 14. Februar 1994 in Luxemburg, Student, wohnhaft in 8, am For, L-5351 Oetrange, und

2) Herr Reimer VON ESSEN, geboren am 08. April 1989 in Henstedt-Ulzburg (Deutschland), Selbständiger, wohnhaft in Gleiwitzerstrasse Kehre 4, D- 22850 Norderstedt,

beide hier rechtmäßig vertreten durch Herrn Gernot KOS, Wirtschaftsprüfer, geboren zu Eisenstadt (Österreich) am 23. Januar 1970 beruflich wohnhaft in L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg, auf Grund ihm erteilter Vollmachten unter Privatschrift.

Welche oben genannten Vollmachten, von dem Vollmachtnehmer und dem unterzeichneten Notar „ne varietur“ unterzeichnet, der vorliegenden notariellen Urkunde zum Zwecke der Registrierung beigelegt werden.

Die Erschienenen, wie vertreten, handelnd in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "Alex & Calli Trading S.à r.l." abgekürzt "ACT" (wie folgt "die Gesellschaft"), mit Sitz in 8, am For à L-5351 OETRANGE, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B unter der Nummer B182452, ersuchen den unterzeichnenden Notar folgende, einstimmig genommenen Beschlüsse wie folgt festzustellen:

Erster Beschluss

Die Anteilshaber beschließen den Namen der Gesellschaft wie folgt abzuändern: „Alex & Calli TECHNOLOGIES Sàrl“

Zweiter Beschluss

Dementsprechend beschließen die Anteilshaber die Satzung der Gesellschaft anzupassen und den Artikel 1, dritter Satz wie folgt abzuändern:

Art. 1. Dritter Satz. „Die Gesellschaft wird unter dem Namen „Alex & Calli TECHNOLOGIES Sàrl“, abgekürzt „ACT“, firmieren.“

Dritter Beschluss

Die Anteilshaber beschließen den Sitz der Gesellschaft in die Gemeinde Stadtbredimus zu verlegen, und zwar an folgende Adresse: 9, Blaigaass, L-5426 Greiveldange.

Vierter Beschluss

Dementsprechend beschließen die Anteilshaber die Satzung der Gesellschaft anzupassen und den Artikel 2, erster Satz wie folgt abzuändern:

Art. 2. Sitz. „Die Gesellschaft hat ihren Sitz in der Gemeinde Stadtbredimus.“

Fünfter Beschluss

Die Anteilshaber beschließen den Gesellschaftszweck der Gesellschaft wie folgt zu ergänzen:

„Gegenstand der Gesellschaft ist zusätzlich die Entwicklung, Herstellung und damit zusammenhängenden Arbeitsschritte, von Produkten jeglicher Art und insbesondere technischen Geräten aller Art.“

Sechster Beschluss

Dementsprechend beschließen die Anteilshaber die Satzung der Gesellschaft anzupassen und den Artikel 3, wie folgt abzuändern:

„ **Art. 3. Gesellschaftszweck.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Einzel- und Großhandel, Import und Export, von Waren jeglicher Art und insbesondere von technischen Geräten aller Art.

Gegenstand der Gesellschaft ist ebenfalls die Durchführung sämtlicher Geschäfte, welche direkt oder indirekt mit dem Erwerb, der Verwaltung, der Kontrolle, der Verwertung und dem Verkauf von Beteiligungen von und an Unternehmen zusammenhängen.

Gegenstand der Gesellschaft ist zusätzlich die Entwicklung, Herstellung und damit zusammenhängenden Arbeitsschritte, von Produkten jeglicher Art und insbesondere technischen Geräten aller Art.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und Lizenzen, sowie davon abgeleitete oder dieselben ergänzende Rechte erwerben, verwerten und veräußern.

Zweck der Gesellschaft ist außerdem der Erwerb, die Verwaltung, die Verwertung und die Veräußerung von sowohl in Luxemburg als auch im Ausland gelegenen Immobilien.

Generell kann die Gesellschaft alle kaufmännische, industrielle, gewerbliche und finanzielle Geschäfte beweglicher und unbeweglicher Natur tätigen, die obengenannte Zwecke fördern oder ergänzen.

Sie kann ihre Mittel verwenden für die Schaffung, Verwaltung, Verwertung und Liquidation eines Portfolios, das sich aus allen Arten von Wertpapieren und Patenten zusammensetzt, sowie zum Erwerb von Wertpapieren und Patenten durch Einlagen, Zeichnung, Festübernahme und Kaufoption oder auf jede andere Art und Weise. Die Gesellschaft kann diese Wertpapiere durch Verkauf, Übertragung, Austausch oder sonstwie realisieren, diese Wertpapiere und Patente auswerten, den Unternehmen, an denen sie beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien gewähren.“

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Vollmachtnehmer der Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Gernot Kos, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 octobre 2015. Relation: EAC/2015/23420. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni.

AUSFERTIGUNG GEMÄSS GLEICHLAUTENDER URKUNDE, Ausgestellt auf Stempelfreiem Papier zwecks Eintragung beim Gesellschaftsregister und Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, den 09. Oktober 2015.

Référence de publication: 2015167438/75.

(150184839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Capon Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 161.070.

L'an deux mille quinze, le sept octobre.

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A été tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de Capon Property S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 15, rue Léon Laval à L-3372 Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B161070 (la «Société»).

L'Assemblée est présidée par, Monsieur Serge BERNARD, demeurant à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire et l'Assemblée élit comme scrutateur de l'Assemblée Madame Virginie GOELFF, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement appelé le Bureau.

Le Bureau ayant été constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre des actions détenues par eux sont répertoriés sur la liste de présence. Cette liste de présence et les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur, par le Bureau et les mandataires, resteront jointes à ce procès-verbal.

II. Il apparaît selon la liste de présence que l'ensemble (100%) des actions émises par la Société sont présentes ou représentées à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut valablement décider de tous les points de l'ordre du jour connus des actionnaires. Les actionnaires déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'Assemblée au préalable et ont renoncé à toutes exigences de convocation et formalités.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Approbation des comptes intérimaires de la Société.
2. Dissolution de la Société, en conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et lancement de la procédure de liquidation;
3. Nomination subséquente d'un liquidateur de la Société et pouvoirs et autorisations donnés au liquidateur; et
4. Divers.

Ces faits ayant été exposés et reconnus vrais par l'Assemblée, l'Assemblée, après délibération, a unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'approuver les comptes intérimaires de la Société datés du 30 Septembre 2015.

Deuxième résolution

En conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'Assemblée décide de dissoudre la Société et de lancer la procédure de liquidation.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Robert CINTURA, né le 11 Mars 1963 à Lisieux, demeurant au 1, rue Aristide Briand à L-1263 Luxembourg (le «Liquidateur»).

L'Assemblée accorde au Liquidateur les pouvoirs suivants:

Le Liquidateur a comme mission de réaliser l'actif et le règlement du passif de la Société. Les actifs nets de la Société, après paiement du passif, seront distribués en nature ou en espèces par le Liquidateur aux actionnaires de la Société.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la Loi. Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur est dispensé d'établir un inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le Liquidateur peut payer une avance au surplus de la liquidation après avoir payé les dettes ou pris les dispositions nécessaires pour le paiement des dettes de la Société.

Le Liquidateur peut lier la Société par sa seule signature. La Société pourra aussi être liée en toute circonstance par la signature de toute personne dont le pouvoir de signature aura été délégué par le Liquidateur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée est dès lors close.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du Bureau ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte, aucun actionnaire n'ayant exprimé le souhait de signer.

Signé: S. Bernard, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 octobre 2015. Relation: EAC/2015/23422. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 09 octobre 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015167544/65.

(150184867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Bridgepoint Europe IV Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.005,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 143.146.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} octobre 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission, avec effet au 1^{er} octobre 2015, de Monsieur Michaël Goosse, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, de son poste de gérant.

2. Nomination de Monsieur Nicolas Poncelet, né le 16 juin 1979 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 1^{er} octobre 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167524/16.

(150184685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Bridgepoint Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 149.354.

—
EXTRAIT

En date du 9 octobre 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission, avec effet au 9 octobre 2015, de Monsieur Michaël Goosse, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, de son poste de gérant.

2. Nomination de Monsieur Nicolas Poncelet, né le 16 juin 1979 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 9 octobre 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167525/16.

(150185319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Brovedani International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125A, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 73.057.

—
Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA – Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2015167527/12.

(150184837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Carcenter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4390 Pontpierre, 70A, rue de l'Europe.
R.C.S. Luxembourg B 92.460.

—
Suite à une convention de cession de parts sociales sous-seing privé, signée en date du 17 juillet 2015, il résulte le changement comme suit:

Monsieur Paulo Jorge DA SILVA CAVACO, né le 12 juillet 1971 à Aljustrel (Portugal), demeurant à L-8370 Hobscheid, 54 rue de Kreutzerbuch, cède à la Société GOLEADOR S.A. ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy, immatriculée au RCSL sous le numéro B 146471, 500 parts sociales de la Société.

La société GOLEADOR S.A. détient dès lors, 500 parts sociales de la Société

Total:500 parts sociales
Pontpierre, le 17/07/2015.

Référence de publication: 2015167545/15.

(150185354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Caudalie International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.000.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 104.200.

Il résulte des transferts de parts sociales en date du 31 décembre 2010 que:

- THOMAS Bertrand résidant à 9 Rue Galvani 75017 Paris- France a transféré:

92000 parts sociales ordinaires à Schwandhi Limited -13/14 esplanade St Helier, Jersey JE1 1BD;

- CATHIARD épouse THOMAS Mathilde résidant à 9 Rue Galvani 75017 Paris- France a transféré:

92000 parts sociales ordinaires à Schwandhi Limited - 13/14 esplanade St Helier, Jersey JE1 1BD.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015167546/16.

(150185076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

CEES Invest II SARL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 15, rue de Flaxweiler.
R.C.S. Luxembourg B 187.277.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 12. Oktober 2015.

Für die CEES Invest II SARL

Universal-Investment-Luxembourg S. A.

Matthias Müller / Katrin Nickels

Référence de publication: 2015167551/13.

(150185168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

CDC LUX 1, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 24, Bohey.
R.C.S. Luxembourg B 181.952.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015167550/10.

(150185014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Cuisine Technology, Société Anonyme.

Siège de direction effectif: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 142.543.

Les comptes annuels au 31 Juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Christiaan van Arkel

Directeur

Référence de publication: 2015167542/12.

(150184879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Brovedani International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125A, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 73.057.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA – Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2015167528/12.

(150184838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Brevan Howard Liquid Portfolio Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 144.263.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2015.

Référence de publication: 2015167523/10.

(150184656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Alt Properties Mediterranean S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 152.389.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2015.

Référence de publication: 2015167477/10.

(150185506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Ankoay Investment Company SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 189.772.

Par la présente, je vous informe que je démissionne de ma fonction de commissaires aux comptes pour l'année sociale 2014.

Garnich, le 27 décembre 2014.

Jean-Marc Georis.

Référence de publication: 2015167483/10.

(150185534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Arcal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 101.751.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015167489/10.

(150184770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Blue Bird Capital Lux, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 200.605.

Extrait du contrat social conformément de l'article 6 de la loi de 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée

Dénomination	BLUE BIRD CAPITAL LUX
Forme sociale	Société en commandite simple spéciale (SCSp)
Associé avec responsabilité solidaire	EF Trust S.A.
Objet social	L'objet de la Société est la prise de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans des sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit par offre publique d'achat. Elle peut émettre au moyen d'un placement privé uniquement, des obligations et créances et tout type de dettes et/ou titres de participation. La Société peut prêter des fonds en ce compris le produit d'un quelconque emprunt et/ou de l'émission de titres de créances à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi donner des garanties et donner des sûretés en faveur de parties tierces afin de garantir ses engagements ou les engagements de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. De plus, la Société peut nantir, transférer, grever ou bien fournir des sûretés sur toute ou partie de ses actifs. La Société peut exécuter toutes sortes de transactions commerciales ou financières par rapport à des biens mobiliers ou immobiliers directement ou indirectement liés à l'objet de la Société.
Siège social	6A, route de Trèves L-2633 Senningerberg
Associé commandité et gérant	LDV Management III S.à r.l.
Pouvoir de gestion et représentation de l'associé commandité	La société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par un gérant ou par la seule signature de toute personne à qui le pouvoir de signer au nom de la société en commandite a été valablement délégué par le(s) gérant(s) conformément au contrat social.
Date de commencement	8 octobre 2015
Date d'expiration (si la société en commandite spéciale a une durée limitée)	La société est créée pour une durée illimitée.

Pour et au nom du BLUE BIRD CAPITAL LUX

LDV Management III S.à r.l.

General partner

Représentée par Gregory Noyen

Représentant autorisé

Extract of the partnership agreement pursuant to Article 6 of the Law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended

Name of the Partnership	BLUE BIRD CAPITAL LUX
Form of the Partnership	Société en commandite simple spéciale (SCSp)
Names of the Shareholders with Joint and Several Liability	EF Trust S.A.

Purpose of the Partnership	<p>The object of the Partnership is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Partnership may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares, and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.</p> <p>The Partnership may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Partnership may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Partnership may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.</p> <p>The Partnership may carry out any commercial or financial transactions with respect to movables or immovables, which are directly or indirectly connected with the Partnership's object.</p>
Registered Address of the Partnership	6A, route de Trèves L-2633 Senningerberg
Name of the General Partner and manager	LDV Management III S.à r.l.
Management Power and Representative Capacity of the General Partner	The Partnership shall be bound by the sole signature of the manager, or in case of plurality of managers, any manager or by the sole signature of any person to whom the power to sign on behalf of the Partnership has been validly delegated by the manager(s) in accordance with partnership agreement.
Commencement Date	October 8, 2015
Termination Date (if limited period partnership)	The partnership is created for an unlimited period of time.

For and on behalf of BLUE BIRD CAPITAL LUX

Represented by LDV Management III S.à r.l.

General partner

Represented by Gregory Noyen

Authorised representative

Référence de publication: 2015167520/96.

(150185532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Chemical Investments Luxembourg S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 53.973.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 16 septembre 2015 au siège de la société

La dénomination du Commissaire aux Comptes, à savoir la Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie Sàrl, ayant son siège au 63-65 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, a changé en ACCOUNTIS S.à r.l. Dès lors, il y a lieu de procéder à la modification auprès du RCS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

CHEMICAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A. SPF

Référence de publication: 2015167560/14.

(150185107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2015.